

Pour une cohabitation réussie
Pratiques et représentations des usagers de la colline Parlementaire

Rapport final présenté à Madame Françoise Roy
Conseillère en urbanisme
Arrondissement de La Cité

Par
Laurence Godin
et Julie Garon
Étudiantes au département de sociologie de l'Université Laval

Sous la direction de Madame Madeleine Pastinelli
et
Sous la supervision de Madame Marie-Pier Bresse

Avril 2007

Faits saillants

- La présente recherche, réalisée pour le compte de l'arrondissement de La Cité, vise à mieux connaître la colline Parlementaire et sa population. Cette étude s'inscrit dans la démarche en vue de la rédaction d'un plan directeur pour ce quartier.
- Nous avons cherché à comprendre comment s'organise la diversité des pratiques et des représentations des usagers de la colline Parlementaire. Pour ce faire, nous avons mené plusieurs séances d'observation participante et réalisé des entrevues avec des résidents, des commerçants et des travailleurs du quartier.
- Les frontières du quartier tel que pratiqué par les répondants s'étendent dans tous les cas jusqu'à l'avenue Cartier, souvent jusqu'à la rue Saint-Jean et parfois jusque dans le Vieux-Québec, soit bien au-delà des frontières administratives de la colline Parlementaire.
- La colline Parlementaire se pratique d'abord et avant tout à pied, ce qui constitue un de ses avantages majeurs pour plusieurs de nos répondants. La voiture n'est utilisée que pour les déplacements vers l'extérieur du quartier et pour le transport des charges lourdes.
- L'avenue Cartier est très fréquentée par les résidents et les travailleurs de la colline Parlementaire, qui y comblent leurs besoins quotidiens. Cet espace est très important dans la vie du quartier.
- La Grande-Allée n'est que très peu fréquentée par les résidents, qui préfèrent les commerces présents sur l'avenue Cartier. Les travailleurs sont quant à eux partagés entre les deux artères.
- Les différents groupes du quartier ne sont que très rarement appelés à interagir ensemble. Leur coexistence est donc paisible et harmonieuse, en plus d'être vue d'un œil positif par plusieurs.
- Les usagers du quartier ont une vision très positive de celui-ci et se positionnent en faveur du *statu quo*. Ils sont satisfaits tant des services offerts dans le secteur que de la qualité de vie offerte par le quartier.
- Les problèmes de bruit et de vandalisme qui émanent de la Grande-Allée irritent les résidents des rues avoisinantes, qui appuient fortement la présence policière sur la Grande-Allée et aux alentours de celle-ci.
- La rareté des espaces de stationnement dans le quartier est le problème le plus important, tant du point de vue des travailleurs et des résidents que de celui des commerçants. Même ceux qui n'ont pas de voiture ou qui disposent d'un stationnement privé déplorent la situation.
- Les commerçants trouvent le quartier très tranquille et souhaitent que l'administration municipale mette l'accent sur sa dynamisation.

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier tous les répondants qui se sont prêtés au jeu des entrevues. Leurs réflexions sur le quartier nous ont permis de mieux comprendre cet espace et ses enjeux propres.

Merci aussi à Hélène Leclère ainsi qu'à tous ceux qui nous ont fourni leur aide pendant le recrutement. Sans vous, cette étape se serait avérée beaucoup plus ardue.

Merci à Marie-Pier Bresse pour tout le temps qu'elle nous a accordé et pour toutes ses réponses à nos nombreuses questions, qu'elles aient ou non été en lien avec le présent travail.

Merci également à Madeleine Pastinelli pour ses commentaires judicieux et avisés qui nous ont permis d'avancer, tant dans notre réflexion sur la colline Parlementaire que sur des questions sociologiques plus générales.

Merci finalement à Andrée Fortin pour sa critique sévère, mais juste, qui nous a permis de voir notre travail d'un œil nouveau.

Résumé

La présente étude a été commandée par la Division de la gestion du territoire de l'arrondissement de La Cité de la Ville de Québec. Cette dernière souhaite élaborer un plan directeur de quartier pour la colline Parlementaire. Nous devons donc identifier les éléments qui caractérisent ce quartier, les pratiques et les représentations de ses usagers, ainsi que les besoins et les problèmes rencontrés en son sein.

La colline Parlementaire cumule de nombreuses fonctions et est fréquentée par une population fort diversifiée. Outre ses fonctions politiques, consacrées par la présence de l'Hôtel du Parlement, ce quartier a une vocation commerciale et touristique marquée par la présence de la Grande-Allée, espace festif par excellence de la ville de Québec. La présence de plusieurs ministères et organismes gouvernementaux, en plus de confirmer son rôle politique, attire de nombreux travailleurs qui sont appelés à côtoyer quotidiennement les résidents, les commerçants et les autres usagers du quartier.

Afin de comprendre comment s'organise la diversité des pratiques et des représentations des usagers de la colline Parlementaire, nous avons effectué des entretiens auprès de quatorze commerçants, résidents et travailleurs. Nous avons aussi tenu cinq séances d'observation participante à divers endroits dans le quartier afin de comprendre comment les pratiques s'organisent dans les temporalités quotidiennes.

Il nous est apparu que les pratiques s'organisent d'abord autour de l'avenue Cartier, où se trouve la majorité des services et des commerces de proximité utilisés par les usagers. La rue Saint-Jean est également fort appréciée par nos répondants, qui y comblent toutefois des besoins plus spécifiques. La présence des épiceries fines est ainsi la motivation première de leurs déplacements vers le quartier Saint-Jean-Baptiste. La Grande-Allée, qui est pourtant centrale dans le quartier, n'est que très peu pratiquée par nos répondants, qui préfèrent l'ambiance et les commerces de l'avenue Cartier. Ceux-ci

se déplacent la plupart du temps à pied, ce qui représente pour eux un atout indéniable de la colline Parlementaire. En conséquence, le quartier tel que pratiqué par les usagers ne correspond pas à celui défini par la Ville de Québec. Ses frontières se déplacent en effet au-delà de l'avenue Cartier, vers la rue Saint-Jean et parfois jusqu'à la terrasse Dufferin, alors que ses frontières officielles sont le boulevard René-Lévesque, l'avenue Turnbull, l'avenue Laurier et le boulevard Honoré-Mercier.

Les usagers du quartier se montrent très satisfaits de la qualité de vie offerte par la colline Parlementaire. L'endroit est perçu comme tranquille et sécuritaire, en plus d'être ponctué d'espaces verts et d'être situé à côté des Plaines d'Abraham. De plus, les usagers affirment qu'il existe un bon équilibre entre les différents groupes et que la coexistence est vécue sans heurts. Cette diversité constitue, pour plusieurs, un avantage certain qu'il est essentiel de préserver. Toutefois, les résidents dénoncent l'omniprésence du béton qui gâche l'apparence des lieux, alors que les commerçants souhaiteraient voir le quartier beaucoup plus animé et plaident en faveur de sa dynamisation.

Le stationnement constitue le problème le plus souvent relevé par les usagers, qu'ils possèdent ou non une voiture. Le manque d'espace est perçu à la fois comme un casse-tête pour les résidents (et leurs invités) et comme une entrave à l'économie du quartier. Le prix élevé des parcomètres et le zèle des agents de stationnement sont dénoncés par les commerçants. Les problèmes de bruit et de vandalisme qui émanent de la Grande-Allée irritent aussi les résidents habitant près de cette artère, qui souhaiteraient bénéficier d'une meilleure surveillance des lieux.

Si les représentations du quartier sont relativement homogènes, les pratiques varient selon les groupes. Alors que les travailleurs et les résidents plaident en faveur du *statu quo* et souhaitent maintenir l'équilibre entre les groupes et les fonctions du quartier, les commerçants espèrent que l'administration municipale consacrera ses efforts à dynamiser le centre-ville et la colline Parlementaire, renforçant ainsi la vocation commerciale de ce secteur.

Table des matières

Introduction.....	1
1. Pratiques et représentations de la ville et du quartier.....	2
1.1 <i>La ville</i>	2
1.2 <i>Le quartier</i>	4
1.3 <i>Pratiques et représentations</i>	5
2. La colline Parlementaire comme objet d'étude.....	6
2.1 <i>Étude écodescriptive du territoire</i>	7
2.2 <i>Histoire de la colline Parlementaire</i>	9
3. Question de recherche	12
4. Méthodologie	14
4.1 <i>L'«usager» du quartier</i>	15
4.2 <i>Éthologie des espaces publics</i>	15
4.3 <i>Observation participante</i>	16
4.4 <i>Grille d'observation</i>	17
4.5 <i>Entretiens semi-directifs</i>	18
4.6 <i>Schéma d'entrevue</i>	18
4.7 <i>Portrait des répondants</i>	20
4.8 <i>Limites et biais de l'enquête</i>	21
5. Pratiques du quartier	22
5.1 <i>Frontières administratives et frontières effectives</i>	23
5.2 <i>Rythmes de la colline Parlementaire</i>	24
5.3 <i>L'avenue Cartier, cœur du quartier</i>	25
5.4 <i>Arrivée des résidents dans le quartier</i>	26
5.5 <i>Espaces pratiqués</i>	28
5.6 <i>Espaces non pratiqués</i>	30
6. Représentations du quartier	32
6.1 <i>La colline Parlementaire, cœur de la capitale</i>	32
6.2 <i>Représentations positives du quartier</i>	34
6.3 <i>Représentations négatives du quartier</i>	37
6.4 <i>Besoins des usagers et problèmes du quartier</i>	39
7. Interprétation des résultats.....	42
7.1 <i>Le quartier vécu par ses résidents</i>	42
7.2 <i>Diversité des points de vue chez les travailleurs</i>	44

7.3 Intérêts commerciaux.....	45
7.4 Deux quartiers dans un même espace.....	46
Conclusion	49
Bibliographie	51
Annexe I. Schéma d’entrevue	i
Annexe II. Grille d’observation	vii
Annexe III. Lettre de sollicitation.....	ix
Annexe IV. Formulaire de consentement	x
Annexe V. Schéma d’opérationnalisation des concepts	xii
Annexe VI. Carte de la colline Parlementaire	xiv

Introduction

La colline Parlementaire, où se trouve l'Hôtel du Parlement ainsi que le siège de nombreux ministères et édifices administratifs, est le haut-lieu symbolique de la politique québécoise. C'est aussi un quartier fort diversifié qui cumule plusieurs fonctions, à première vue contradictoires. Promeneurs, résidents, travailleurs, commerçants, fêtards et touristes s'y côtoient quotidiennement. Le Grand Théâtre de Québec, la proximité des Plaines d'Abraham et la Grande-Allée en font un point de convergence pour la population de Québec.

Portées par cette multitude de groupes et de fonctions, nous avons cherché à comprendre comment s'organise la diversité des pratiques et des représentations des usagers de ce quartier. Pour les besoins de l'enquête, nous nous sommes concentrées sur les résidents, les travailleurs et les commerçants, qui pratiquent cet espace quotidiennement. La présente recherche, réalisée pour le compte de l'arrondissement de La Cité, vise à mieux connaître le quartier et sa population dans le cadre de la mise en place d'un plan directeur de quartier pour la colline Parlementaire.

Après avoir défini la ville, le quartier, les pratiques et les représentations, nous nous attarderons quelque peu à l'histoire de la colline Parlementaire et au quartier d'aujourd'hui. Puis, nous préciserons la question de recherche et présenterons la méthode et les instruments de collecte. Suivront l'analyse des données recueillies lors des entretiens et de l'observation participante, ainsi que l'interprétation des résultats, où nous exposerons les différences et les ressemblances entre les pratiques et les représentations des différents groupes étudiés.

1. Pratiques et représentations de la ville et du quartier

Nous définirons ici les principaux concepts qui nous serviront dans l'étude de la colline Parlementaire. Plus précisément, nous aborderons la ville, le quartier, les pratiques et les représentations d'un espace. Cette définition des concepts nous servira tant lors de l'étude de terrain qu'au moment de l'analyse.

1.1 La ville

Avant de nous intéresser de plus près au quartier, nous devons nous questionner sur son cadre d'existence, la ville. Depuis les débuts de la sociologie urbaine, la ville a presque toujours été appréhendée par ses problèmes. Ainsi, au début du 20^{ème} siècle, l'École de Chicago, aux États-Unis, se consacre à l'étude des problèmes liés à l'immigration massive que connaissait le pays à cette époque, alors qu'en France, les sociologues ont peine à déterminer «le statut à réserver à la ville, facteur structurant des pratiques ou pur produit de l'activité économique et sociale» (PINÇON-CHARLOT et PINÇON, 2000, p.53, dans PAQUOT, 2000.). La sociologie française oscille plus tard entre deux conceptions de la ville, la première l'interprétant comme déterminant le sujet humain et existant indépendamment de celui-ci, la seconde postulant une relation dialectique entre agents sociaux et cadre urbain. Henri Lefebvre, quant à lui, se place dans la perspective marxiste, situant la ville entre *l'ordre proche* et *l'ordre lointain*. L'ordre proche, c'est l'ensemble des relations organisées et structurées à des niveaux divers, à la fois à l'intérieur d'un groupe et entre les groupes. L'ordre lointain réfère plutôt à l'ordre social intangible qui agit au-delà de l'individu. Il prend forme dans les grandes institutions et leurs idéologies : Église, État, culture, droit, morale, etc.

Cet ordre lointain se projette dans la réalité pratico-sensible. Il devient visible en s'y écrivant. Dans l'ordre proche et par cet ordre, il persuade, ce qui complète son pouvoir contraignant. Il se rend évident par et dans l'immédiateté. La ville, c'est une *médiation* parmi les médiations. Contenant l'ordre proche, elle le maintient; elle est le lieu de leur reproduction. Contenue dans l'ordre lointain, elle le soutient; elle l'incarne; elle le projette sur un terrain (le site) et sur un plan, celui de la vie immédiate; elle l'inscrit, elle le

prescrit, elle *l'écrit*, texte dans un contexte plus vaste et insaisissable comme tel sinon à la réflexion (LEFEBVRE, 1972, p.74).

Lefebvre complète cette définition sommaire en décrivant la ville «comme *projection de la société sur le terrain*, c'est-à-dire non seulement sur le site sensible mais sur le plan spécifique, perçu et conçu par la pensée, qui détermine la ville et l'urbain.» Pour lui, la ville n'est donc pas seulement une généralité, mais plutôt des temps, des rythmes ; elle existe par sa différence par rapport aux autres villes ; il pose «la ville *comme ensemble de différences entre les villes*.» Puis, après avoir mis l'accent sur les particularités de la ville, il ajoute qu'elle se distingue aussi par l'existence simultanée de divers modes de vie et façons d'habiter ; bref, de vivre la ville (LEFEBVRE, 1972).

Pour Lefebvre, l'essentiel du phénomène urbain se retrouve dans la centralité : «Que n'importe quel point puisse devenir central, c'est le sens de l'espace-temps urbain. La centralité n'est pas indifférente, au contraire, à ce qu'elle rassemble, car il lui faut un contenu. Et cependant, ce contenu est quelconque» (LEFEBVRE, 1972, p.157). Finalement, l'urbain, comme forme, est cet espace vers lequel tout converge, qui existe en réalité et en pratique, mais qui est aussi représenté, conçu, perçu :

Donc, l'urbain, c'est une forme pure : le point de rencontre, le lieu d'un rassemblement, la simultanéité. Cette forme n'a aucun contenu spécifique, mais tout y vient et y vit. C'est une abstraction, mais le contraire d'une entité métaphysique, une abstraction concrète, liée à la pratique. Êtres au pluriel de la nature, résultats de l'industrie, techniques et richesses, œuvres de la culture, y compris des façons de vivre, des situations, des modulations ou des ruptures du quotidien, l'urbain est cumulatif de tous les contenus (LEFEBVRE, 1972, p.159-160).

Des idées de Henri Lefebvre, nous retiendrons deux éléments : sa définition de la ville comme médiation entre l'ordre proche et l'ordre lointain, puis celle, complémentaire, de la ville en tant qu' «abstraction concrète, liée à la pratique» (LEFEBVRE, 1970, p.159). La ville que nous étudions n'est pas qu'un lieu physique, bâti ; c'est avant tout une ville pratiquée, représentée, telle que vécue par ceux qu'elle accueille. C'est pourquoi nous conservons la définition présentée par Lefebvre. Étendue, elle permet d'englober non seulement l'idée de la ville comme espace pratiqué et représenté, mais aussi le concept de quartier, peut-être plus près de l'ordre proche que la

ville elle-même. Cette définition permet de plus d'aborder la ville autrement que par les problèmes qui lui sont reliés, perspective adoptée par une majorité de sociologues.

1.2 *Le quartier*

Pierre Mayol et Michel De Certeau définissent le quartier comme le résultat de l'appropriation d'un lieu par le citoyen, donc par la privatisation de l'espace public. L'appropriation, c'est la maîtrise d'un environnement social particulier par un usager qui s'y sait reconnu. Un espace privé se définit de la sorte au sein de l'espace public, émergeant de la pratique quotidienne de ce dernier par un individu. Nés de la proximité, les pratiques de voisinage, le processus de reconnaissance de l'acteur par les pairs et la fixité de l'habitat permettent au sentiment d'appartenance de se développer et au processus d'appropriation de se mettre en marche, inaugurant ainsi l'existence du quartier. Ainsi,

Le quartier est une notion dynamique, nécessitant un apprentissage progressif qui s'accroît par la répétition de l'engagement du corps de l'usager dans l'espace public jusqu'à y exercer une appropriation. [...] Du fait de son usage habituel, le quartier peut être considéré comme la privatisation progressive de l'espace public (DE CERTEAU, GIARD et MAYOL, 1994, p.20-21).

Puisque la vie quotidienne est avant tout constituée d'activités récurrentes, de loisirs, de courses ou de tâches à effectuer sur une base régulière et qui nécessitent, dans la plupart des cas, l'usage des services de proximité, c'est avant tout par la marche que l'usager s'approprie son quartier, bien que l'on ne puisse pas, *a priori*, refuser le processus d'appropriation à l'automobiliste. En déposant son chèque à la banque, en faisant son épicerie, en allant chercher ses vêtements chez le nettoyeur, l'usager se familiarise et s'approprie son quartier : ce dernier devient l'extension de son logis, lieu de sécurité et de quasi-intimité : «il est ce qui résulte d'une *marche*, de la succession de pas sur une chaussée, peu à peu signifiée par son lien organique avec le logement» (DE CERTEAU, GIARD et MAYOL, 1994, p.20). La frontière du quartier est ainsi, pour l'usager, la limite

entre le public et le privé, entre ce qu'il connaît bien et ce qu'il connaît moins, l'un ne pouvant exister sans l'autre.

1.3 Pratiques et représentations

Toujours selon Mayol et De Certeau, «est “pratique” ce qui est décisif pour l'*identité* d'un usager ou d'un groupe, pour autant que cette identité lui permet de prendre place dans le réseau des relations sociales inscrites dans l'environnement» (DE CERTEAU, GIARD et MAYOL, 1994, p.18). Ainsi, les pratiques d'une ville ou d'un quartier sont l'ensemble des activités et des gestes qui permettent à l'individu de s'insérer au sein du réseau des relations s'inscrivant dans la proximité, dans le quartier. Toutefois, est aussi pratique la réflexion de l'utilisateur sur son environnement, qui agit comme élément intégrateur au milieu de vie.

On peut alors mieux saisir le concept de «pratique culturelle»: celle-ci est l'assemblage plus ou moins cohérent, plus ou moins fluide, d'éléments quotidiens concrets (un menu gastronomique) ou idéologiques (religieux, politiques), à la fois livrés par une tradition (celle d'une famille, d'un groupe social) et réactualisés au jour le jour à travers des comportements traduisant dans une visibilité sociale des fragments de ce dispositif culturel, de la même manière que l'énonciation traduit dans la parole des fragments de discours (DE CERTEAU, GIARD et MAYOL, 1994, p.18).

Si les pratiques sont le résultat de la socialisation antérieure, elles peuvent aussi se développer (se réactualiser) grâce au contact d'un milieu particulier ou encore à la volonté d'appartenir à ce milieu. Le mimétisme sera alors de mise pour qui veut se conformer aux normes et attentes d'un milieu social donné. C'est effectivement en prenant les autres comme modèle que l'acteur adopte des comportements fidèles aux exigences de son milieu.

Pratiques et représentations sont indissociables. Ainsi, Alain Avitabile postule l'influence unilatérale des pratiques sur les représentations :

À l'origine, c'est à travers les pratiques des individus, dans une organisation sociale déterminée, que ces représentations s'élaborent. En effet, celles-ci résultent d'un

processus d'identification commune de la part de groupes d'individus qui vont attribuer des significations à un lieu, en référence à des usagers communs et de la symbolique pourra y être assignée [...] (AVITABILE, 2005, p.73).

Toutefois, ce point de vue est loin de faire l'unanimité. Ainsi, Reichert et Remond se concentrent plutôt sur l'influence des représentations sur les pratiques :

Les représentations sociales des citoyens, de tous ceux, personnes ou groupes, qui vivent quotidiennement la ville, qui y consacrent leur temps et leur énergie, qui exercent les forces et les pressions internes, régissent une grande partie de la dynamique urbaine. Ces représentations de la ville, ces images de la ville sont diverses, souvent divergentes, parfois même contradictoires (REICHERT et REMOND, 1980, p.74).

Partant de ces deux points de vue, nous considérerons que pratiques et représentations entretiennent une relation d'enrichissement mutuel. L'étude des représentations sera centrale dans cette enquête, car là se trouve le cœur de la relation que le citoyen, travailleur ou promeneur entretient avec le quartier, là peuvent se nicher les attentes qu'il entretient envers son espace et envers ceux qui le gouvernent. Pratiques et représentations seront considérées conjointement lors de l'analyse, non seulement parce les deux concepts ne peuvent se comprendre l'un sans l'autre, mais aussi parce que

la pertinence d'aborder la représentation de la ville comme phénomène identitaire s'impose [...] parce que sa compréhension favoriserait des interventions plus averties, et peut-être plus fécondes, lorsqu'il s'agit, chaque jour, de restaurer, rénover, reconstruire, interpréter ou débâter les ingrédients de ce fragile tissu culturel (MORISSET, NOPPEN et SAINT-JACQUES, 1999, p.16).

La diversité des acteurs présents sur la colline Parlementaire suppose par ailleurs un grand éventail de pratiques et de représentations dont la présente enquête dévoilera les modalités de cohabitation.

2. La colline Parlementaire comme objet d'étude

Dans ce chapitre, nous commencerons par présenter les résultats de l'étude écodescriptive du territoire. Nous dresserons ensuite un bref historique de la colline

Parlementaire, pour finalement nous pencher sur les caractéristiques propres à ce quartier et à ce qui fonde sa spécificité.

2.1 Étude écodescriptive du territoire¹

Les différentes zones de la colline Parlementaire sont définies d'une manière assez stricte suivant la vocation du territoire. Ainsi, on ne retrouve du côté est que des édifices à caractère politique ou administratif. Si la plupart des édifices gouvernementaux se concentrent autour du Parlement, quelques-uns font exception et viennent s'immiscer au cœur de la zone résidentielle, comme le Grand Théâtre de Québec ou l'édifice J.-A.-Tardif. La zone résidentielle, quant à elle, occupe l'ouest et le sud-ouest du quartier, bien qu'elle ne soit pas homogène, mais parsemée d'édifices commerciaux et administratifs. La plupart des habitations, en majorité des appartements et des condominiums, sont d'ailleurs situées près de la Grande-Allée. Cette dernière forme l'essentiel du secteur commercial de la colline Parlementaire, forte de ses nombreux hôtels, bars et restaurants. Il est toutefois important de mentionner la présence des coopératives d'habitation du Bon-Pasteur, situées près du Grand Théâtre de Québec. Ce sont en effet sept coopératives d'habitation occupées ni par des personnes âgées, ni par des membres de la classe supérieure, et dont les habitants contribuent à diversifier la population du quartier.

Comme mentionné précédemment, les immeubles gouvernementaux et le Parlement occupent la majeure partie du territoire, lui conférant un certain prestige, les travailleurs qui y œuvrent constituant la majorité des usagers de ce secteur. Le prestige est d'ailleurs visible dans l'aménagement des lieux, les parterres fleuris, les statues et les bustes de personnages importants dans l'histoire provinciale et nationale. Très clairement délimité, ce haut-lieu politique, même s'il occupe près de la moitié du territoire du quartier, mène son existence indépendamment de ce dernier. Outre les parlementaires et les travailleurs qui le fréquentent par nécessité, le Parlement est surtout visité par des touristes et promeneurs.

¹ Voir Annexe VI

La présence massive d'édifices administratifs vient ajouter au caractère hautement politique de la colline Parlementaire. Encerclant le Parlement, ces bâtiments, par les travailleurs qu'ils accueillent, dictent le rythme du quartier. En effet, environ 10 000 travailleurs, majoritairement venus d'ailleurs dans la ville, envahissent quotidiennement le quartier, mis à part la fin de semaine et les jours fériés, alors que les touristes et promeneurs manifestent leur présence et leur intérêt pour ces lieux. Il est important de mentionner la présence du Grand Théâtre de Québec, ici considéré comme édifice gouvernemental de par son caractère public. En plus d'abriter les locaux du Conservatoire de musique de Québec, celui-ci reçoit régulièrement nombre de spectacles musicaux et théâtraux d'envergure, le consacrant comme l'un des piliers de la vie artistique à Québec.

La vie commerciale et touristique de la colline Parlementaire est essentiellement concentrée sur la Grande-Allée, qui accueille de nombreux hôtels, restaurants, bars et couette & café. La présence du Loews Le Concorde avec son restaurant tournant, ou encore de l'Hôtel Château Laurier renforcent cette vocation touristique, d'autant plus qu'ils sont situés à proximité tant du Parlement que de la vieille ville. Alors que les restaurants «haut de gamme» s'adressent avant tout aux professionnels et aux touristes, les quelques chaînes de restauration rapide sont accueillent nombre de fêtards fréquentant les boîtes de nuit du secteur. Il est d'ailleurs important de mentionner que malgré la concurrence que lui font le «nouveau» quartier St-Roch, la rue Saint-Jean et le centre-ville de Sainte-Foy, la Grande-Allée reste le lieu festif par excellence de la ville de Québec.

La plupart des habitations entourent la Grande-Allée, malgré le fait qu'elles soient avant tout occupées par des personnes âgées, mis à part les coopératives d'habitation du Bon-Pasteur. La présence de foyers de retraite est d'ailleurs notable, environ les trois quarts des résidents du quartier étant âgés de 65 ans ou plus. Bien que les condominiums et appartements forment la majorité des résidences, il y a tout de même quelques maisons dans le quartier, lesquelles sont concentrées le long de l'avenue Wilfrid-Laurier. Puis, comme mentionné précédemment, le secteur ne propose aucun des services de proximité

caractérisant un quartier résidentiel, ce qui permet de croire que les résidents sont probablement amenés à fréquenter régulièrement d'autres quartiers de la ville.

Finalement, bien qu'il ne soit traversé par aucune artère importante, le quartier est bordé au nord par le boulevard René-Lévesque, qui traverse la ville d'ouest en est, de l'Université Laval jusqu'à l'avenue Honoré-Mercier. La présence des Plaines d'Abraham au sud renforce à la fois le caractère touristique et politique du secteur, tout en fournissant un endroit propice aux sports, aux loisirs ou à la détente. Plus grand parc de la ville, les Plaines d'Abraham sont un endroit non seulement gravé dans la mémoire collective, mais aussi un élément central des loisirs à Québec.

2.2 Histoire de la colline Parlementaire

La construction des édifices de l'Hôtel du Parlement ainsi que de l'administration publique centrale a commencé au 19^{ème} siècle. C'est en 1877 que le gouvernement provincial a fait l'acquisition d'un terrain nommé *Cricket Field* pour y construire le siège de la vie parlementaire. Le choix du site a été motivé par le désir d'illustrer le prestige et la dignité des lieux dans la localisation même de l'édifice. En effet, la proéminence du site par rapport au reste de la ville reflétait l'importance du bâtiment. La construction de l'Hôtel du Parlement a duré sept ans et la première assemblée législative à y avoir lieu s'est tenue en 1884. C'est à cette époque que la Ville de Québec a élargi la Grande-Allée pour en faire «un boulevard digne des parades et des défilés protocolaires, bordé d'élégantes villas suburbaines — On parle des “Champs-Élysées” de Québec» (CCNQ, 1998, p.4). À cette époque,

Les citadins se regroupent par classes et nationalités. L'élite s'installe à la Haute-Ville alors que les manœuvres et les artisans vivent près de la rive. [...] Les Écossais [...] vivent à la Haute-Ville, dans la rue Saint-Louis et la Grande Allée, à côté des Anglais et des Canadiens français fortunés. Plus tard, entre les années 1900 et 1940, ces gens quitteront la Haute-Ville pour aller s'établir dans les rues avoisinant les Plaines, la Grande Allée et la rue des Braves, de même qu'à Sillery (DUPONT et LAMBERT, 1998, p.14).

La construction des édifices à vocation politique ou administrative s'est poursuivie jusqu'à la fin des années 1960, aux dépens de la vocation résidentielle du quartier et au prix de nombreuses démolitions. L'achèvement des travaux fut couronné par l'inauguration du complexe Marie-Guyart, aussi appelé complexe G, plus haut bâtiment de la ville de Québec et «symbole de la révolution urbanistique de la fin des années 1960 dans la capitale» (CCNQ, p.5).

Si le quartier peut paraître désorganisé et son organisation décousue, cela s'explique par le fait qu'au départ, aucune véritable planification des intervention sur le site n'a été faite : «Il est justifiable d'affirmer que la colline Parlementaire d'aujourd'hui est bien plus le résultat de gestes successifs et isolés de construction que l'expression rationnelle d'une vision d'ensemble de l'aménagement des lieux du pouvoir dans la capitale.» (CCNQ, p.6).

Pour pallier le manque de vision d'ensemble dont le quartier a fait les frais, le premier ministre Jean Lesage a pris une décision d'urbanisme significative, la première de l'histoire du quartier : «le 22 juillet 1960, un mois après l'élection du Parti libéral, [il] annonce la création de la Commission d'aménagement de Québec. Cette commission verra à "l'aménagement, la restauration et l'embellissement de la région de la capitale du Québec et la conservation de son cachet distinctif"» (CCNQ, p.10). De cette commission est né le rapport Fiset, publié en 1963, qui constitue le premier effort de planification visant à délimiter l'expansion de la cité administrative. Son but premier est de regrouper les édifices gouvernementaux et administratifs dans un périmètre urbain précis. À la suite de différends entre les promoteurs immobiliers et le gouvernement provincial, l'avocat-conseil Yves Pratte propose de réviser la norme de hauteur suggérée dans le rapport Fiset et d'opter plutôt pour une formule d'aménagement vertical. C'est de cette initiative que naissent l'édifice G, Place Québec, l'édifice de la Banque de Montréal et celui de la Banque Royale, l'Hôtel Radisson, l'édifice du ministère des Transports du Québec ainsi que la tour Place de la Capitale.

Finalement, le Parti québécois, après son élection en 1977, invite une commission parlementaire à étudier le dossier de la colline Parlementaire. Plusieurs objectifs seront alors définis par cette commission, concernant notamment une plus importante construction de logements, une prédominance accordée à la circulation piétonne et l'aménagement d'espace verts. C'est ainsi que s'achève l'expansion de la colline Parlementaire, saturée d'édifices gouvernementaux, de stationnements, de restaurants, d'hôtels et de résidences, dont il est pertinent d'ajouter que «de 1976 à 1981, la population décroît de 10 000 à 3 000 personnes» (CCNQ, p.13). Au fil du temps, le quartier s'est donc éloigné de sa vocation résidentielle au profit des commerces et des édifices administratifs.

La présence de l'Hôtel du Parlement et d'un grand nombre d'édifices gouvernementaux confère ainsi à la colline Parlementaire deux fonctions majeures, soit une fonction politique et une fonction administrative. C'est effectivement dans ce quartier que s'officialisent les décisions politiques et que se votent les lois québécoises, consacrant le quartier comme un lieu à haute valeur symbolique. Parallèlement, la présence de plusieurs ministères et organes gouvernementaux importants (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère des Relations internationales, Centre administratif du gouvernement du Québec, etc.), et donc de nombreux membres de la fonction publique, impose au quartier un rythme particulier, celui des travailleurs qui, du lundi au vendredi, décuplent pratiquement la population du quartier.

L'atmosphère festive qui règne le soir sur la Grande-Allée, espace important de la vie nocturne à Québec, s'oppose au calme qui prévaut pendant la journée et peut entrer en conflit avec la vie paisible que mènent les résidents, au nombre desquels on compte une importante proportion de personnes âgées. Le type de commerces présents dans le quartier illustre sa vocation touristique, les nombreux restaurants, bars, hôtels et attractions (à caractère avant tout politique) attirant, au fil des étés, des milliers de touristes défilant dans la capitale.

La fonction politique rattachée à la colline Parlementaire est un élément majeur dans le quartier et s'illustre entre autres par la présence de nombreux édifices gouvernementaux gérés par la Société immobilière du Québec (SIQ). En effet, celle-ci possède et gère bon nombre des immeubles, dont l'édifice Marie-Guyart ainsi que tous les autres bâtiments occupés par la fonction publique québécoise. Étant le siège de la vie politique provinciale, ce secteur est régulièrement le théâtre de manifestations et de contestations de grande envergure. De plus, le territoire de la colline Parlementaire est sous la juridiction de la Ville de Québec qui se doit de gérer et d'aménager le territoire en tenant compte des besoins de tous les acteurs. Finalement, la colline Parlementaire est bordée au sud par les Plaines d'Abraham, site historique d'importance géré par Parcs Canada, organisme fédéral. Force est donc de constater la mosaïque administrative caractérisant la gestion, complexe, de ce quartier.

3. Question de recherche

La question de recherche a été formulée pour nous permettre de comprendre la relation qui lie les usagers de la colline Parlementaire tant à leur quartier qu'à ceux qui y interviennent. L'objectif est donc de faire ressortir ce qui leur plaît et ce qui leur plaît moins, mais aussi de mettre en lumière les solutions proposées par ceux qui vivent quotidiennement dans ce quartier. La question de recherche s'énonce donc comme suit : **Comment s'organise la diversité des pratiques et des représentations des usagers de la colline Parlementaire?**

De cette question découlent plusieurs questionnements touchant les caractéristiques majeures de la vie sur la colline Parlementaire. Ces éléments ont orienté nos réflexions et guidé tant la conception des instruments de collecte que l'analyse des données.

a) Le rapport au monde matériel : étude de la relation existant entre les individus et leur espace physique, ici délimité par les frontières de la colline Parlementaire.

Nous avons pris en compte tant les pratiques de l'univers physique que les représentations qui y sont associées. Au chapitre des pratiques, nous avons tenté de cerner les espaces investis par les différents groupes, de même que la manière dont ceux-ci en font usage, tant du point de vue des déplacements que de celui des loisirs ou de la consommation. Nous avons aussi tenté de découvrir les lieux mis de côté dans la pratique du quartier et les raisons de cette mise à distance. Du point de vue des représentations, nous avons tout d'abord essayé de définir les limites physiques du quartier telles que perçues par ses usagers, le but étant de mettre en lumière quels secteurs ont été appropriés par les différents groupes. Puis, nous avons étudié la manière dont les usagers conçoivent la valeur accordée au quartier à travers son aspect physique et le cadre bâti.

b) La coexistence de groupes différents : comprendre de quelle façon s'organisent les rapports entre résidents, commerçants et travailleurs qui entretiennent tous, nous le supposons au départ, une vision différente du quartier.

Nous avons ici cherché à comprendre la nature des relations entretenues entre les divers groupes nommés plus haut, ainsi que la manière dont les acteurs du quartier envisagent ces relations, à savoir si elles sont positives ou négatives. Nous avons étudié la cohabitation d'individus ayant un rapport différent au quartier en fonction des pratiques qui y sont adoptées par les uns et par les autres, lesquelles sont différentes selon le groupe auquel l'individu appartient. Nous tenions pour acquis que le rapport au quartier peut varier à l'intérieur d'un même groupe, et ne supposons pas que les individus partagent le sentiment de faire partie d'un groupe. Nous avons aussi tenté de déterminer comment ces relations s'expriment dans l'espace, c'est-à-dire de découvrir de quelle façon les différents groupes se divisent ou se partagent le territoire.

c) La compréhension des besoins exprimés par la population concernant les services offerts par les instances municipales :

Il a ici été question de faire ressortir les besoins des membres des divers groupes de la colline Parlementaire. Nous avons donc tenté de voir où se situent les satisfactions

et insatisfactions des usagers du quartier, de même que les solutions qu'ils proposent aux problèmes soulevés. Ce thème a aussi été abordé du point de vue de la qualité de vie offerte par le milieu.

d) Le rapport entre les divers groupes du quartier et l'administration municipale :

Nous avons ici pris en considération les différentes réglementations municipales ayant une implication directe dans la vie des usagers. Nous avons aussi cherché à cerner les perceptions de la population quant aux interventions municipales dans le quartier, bien que la perception des interventions des gouvernements fédéral et provincial ait été prise en compte lors de l'analyse. Finalement, la qualité des communications entre usagers et décideurs, tout comme les attentes entretenues envers l'administration municipale, ont été des points centraux de la grille d'entrevue.

e) L'appartenance au quartier : Nous avons tenté de mesurer la force du sentiment d'appartenance et du lien qui unit l'utilisateur à son quartier.

Ainsi, il a été important de dégager l'histoire de l'occupant sur la colline Parlementaire, tant du point de vue de l'ancienneté que du réseau social qu'il y entretient. Nous avons aussi cherché à savoir, toujours dans le même but, à quel point le participant se sent concerné par le développement futur du quartier, tout comme la perception qu'il a de son avenir dans celui-ci.

4. Méthodologie

Après avoir expliqué ce que nous entendons par le terme «usager», nous définirons la méthode d'«éthologie des espaces publics», qui a été utilisée dans le cadre de cette recherche. Nous nous arrêterons ensuite aux techniques et instruments de collecte des données, puis au plan d'analyse.

4.1 L'«usager» du quartier

Le terme «usager» nous a servi pour désigner tout individu qui fréquente la colline Parlementaire sur une base quotidienne ou quasi-quotidienne ou pour qui la colline Parlementaire est un lieu central dans la poursuite de ses activités (PAQUOT, LUSSAULT et BODY-GENDROT, 2000). Cette notion inclut notamment les résidents, commerçants, travailleurs, détenteurs de terrain, d'immeuble ou d'habitation, mais exclut les visiteurs, promeneurs et touristes, quoique les intérêts de ceux-ci sont au cœur des préoccupations des commerçants.

4.2 Éthologie des espaces publics

Pour répondre à notre question de recherche, nous nous sommes appuyées sur une adaptation de la méthode dite «d'éthologie des espaces publics» de Jacques Cosnier, présentée dans l'ouvrage de Grosjean et Thibaud (2001). Parmi les quatre étapes que cette démarche implique, trois seulement ont été appliquées étant donné le type de recherche à effectuer.

a) La première étape en fut une d'imprégnation. Nous avons parcouru le quartier à l'étude dans le but de nous familiariser avec les lieux et d'en cerner les caractéristiques principales.

b) La deuxième étape de cette méthode est l'étude écodescriptive du territoire, qui a pris la forme d'une carte commentée de la colline Parlementaire. Nous avons cherché entre autres à délimiter les zones résidentielles et commerciales, les secteurs où se joue la vie politique, les rues achalandées, les coins touristiques, toujours pour développer une meilleure connaissance du secteur. Il s'agissait de faire un travail de repérage permettant de contextualiser les pratiques et les espaces sur lesquels portent les représentations qui allaient être étudiées.

L'étape suivante de la démarche de Cosnier, l'étude macroscopique des flux, déplacements et stationnements, a été mise de côté parce que nous ne considérons pas cette étape pertinente dans le cadre de la présente étude.

c) La collecte des données s'est poursuivie à travers une dernière étape d'observation participante et d'entretiens, afin de cerner les représentations et les pratiques de la population du quartier de la colline Parlementaire. Cette étape et ses résultats seront détaillés dans les sections qui suivent.

4.3 Observation participante

L'observation comprend l'ensemble des opérations par lesquelles le modèle d'analyse [...] est soumis à l'épreuve des faits, confronté à des données observables. Au cours de cette phase, de nombreuses informations sont donc rassemblées. Elles seront analysées systématiquement au cours de l'étape suivante. Elle est une étape essentielle dans toute recherche en sciences sociales. (QUIVY et VAN CAMPENHOUDT, 1995, p.143.)

C'est à cette étape que nous avons commencé à récolter des données tangibles sur les usagers du quartier à l'étude. Nous avons pu aller au-delà des observations générales recueillies lors de la période d'imprégnation pour creuser en profondeur un élément précis de la vie du quartier. L'observation participante a donc été principalement axée sur l'usage de l'espace. Plus précisément, nous avons tenté de déterminer qu'est-ce qui se fait où et par qui, c'est-à-dire l'activité principale dans un lieu donné et dans un temps déterminé, l'identité des personnes en présence ainsi que leurs principales caractéristiques.

L'observation participante a été un élément déterminant pour la compréhension de l'usage du quartier. Elle nous a permis tant d'approfondir notre réflexion sur les témoignages amassés par le biais des entretiens que de dégager une perspective plus générale sur les pratiques du quartier. Nous avons donc pu mettre en perspective les données des entrevues à partir des informations récoltées lors de l'observation.

4.4 Grille d'observation²

La colline Parlementaire étant caractérisée par la coexistence de nombreux groupes sur son territoire, nous avons décidé de consacrer les périodes d'observation participante à l'usage de l'espace, afin de mieux comprendre les pratiques du quartier dans ses différents secteurs. Puisqu'il est impossible de déterminer par observation le groupe auquel un individu appartient, nous avons identifié quelques éléments permettant de caractériser les personnes observées, soit l'âge approximatif, le nombre de personnes présentes, le lieu, le jour et l'heure de l'observation. Afin de déterminer à quoi les lieux observés sont consacrés, nous avons dressé une liste des activités auxquelles pourraient s'adonner les usagers du quartier : le flânage, les relations de sociabilité, le déplacement, la restauration, la consommation (autre que dans les restaurants), le tourisme, les loisirs (incluant les sports) ainsi que le travail. Sachant qu'il est impossible de tout prévoir, la grille a été conçue de façon à ce que les éléments échappant à son cadre puissent y être intégrés.

La grille d'observation, telle qu'elle est conçue, nous a permis de caractériser l'utilisation du territoire dans l'espace et dans le temps. Puisque la colline Parlementaire est multifonctionnelle, nous croyions probable que l'usage qui en est fait diffère selon le moment et l'endroit où l'on se trouve. Puisque certains groupes ne sont présents qu'à certaines heures de la journée, nous avons vérifié s'il existe un partage de l'espace dans le temps. De plus, les divers secteurs du quartier étant propices à nombre d'activités différentes, nous avons tenté de déterminer s'il existe une réelle division de l'espace entre les groupes.

Nous avons tenu cinq séances d'observation participante d'environ deux heures chacune dans des lieux différents du quartier et à différents moments de la journée. Nous avons entre autres pu observer tant le comportement des promeneurs que la routine des travailleurs et des fêtards.

² Voir Annexe II.

4.5 Entretiens semi-directifs

L'entretien permet « de retirer [...] des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés » (QUIVY et VAN CAMPENHOUDT, 1995, p.173) qui ne pourraient ressortir d'une enquête par questionnaire : «[Il] s'impose chaque fois que l'on ignore le monde de référence, ou que l'on ne veut pas décider *a priori* du système de cohérence interne des informations recherchées» (BLANCHET, GOTMAN et DE SINGLY, 2005, p.40).

Nous avons mené des entrevues de type semi-directif (ou semi-dirigé). Cette méthode laisse au chercheur une grande souplesse dans la conduite de l'entretien, qui est caractérisé par le fait

qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. Généralement, le chercheur dispose d'une série de questions-guides, relativement ouvertes, à propos desquelles il est impératif qu'il reçoive de l'information de la part de l'interviewé. Mais il ne posera pas forcément toutes les questions dans l'ordre où il les a notées et sous la formulation prévue (QUIVY et VAN CAMPENHOUDT, 1995, p.174).

L'utilisation de l'entretien semi-directif au cours de cette enquête se justifie par le type de données recherchées. Puisque nous voulions recueillir des informations relatives aux pratiques et aux représentations, la méthode devait laisser au participant le choix parfaitement libre des réponses qu'il désirait apporter aux questions. L'entrevue, comme dialogue, favorise la réflexion chez le participant et permet d'étudier en profondeur des problèmes précis, ce qui en fait un outil de choix. De plus, la grille d'entrevue a été adaptée en fonction du répondant, nous permettant d'aller chercher des informations plus raffinées.

4.6 Schéma d'entrevue³

Le schéma d'entrevue était divisé en trois parties principales (le rapport au monde matériel; les besoins; la coexistence des groupes et l'appartenance au quartier),

³ Voir Annexe I.

auxquelles nous avons ajouté une section sur les informations sociodémographiques. La partie sur le rapport au monde matériel nous a permis de comprendre le rapport de l'interviewé au cadre naturel et bâti du quartier, soit ses pratiques (consommation, déplacements, sociabilité, etc.) et ses représentations (habitation, esthétique, entretien, etc.). Plus particulièrement, les premières questions visaient à déterminer les frontières que l'utilisateur attribue à son quartier, ainsi que le contexte d'arrivée dans celui-ci. Nous avons ainsi pu comprendre les prémisses de la relation de l'individu à la colline Parlementaire.

Nous avons ensuite cherché à savoir si l'utilisateur est satisfait ou non de ce que lui offre le quartier du point de vue des besoins. Pour ce faire, nous avons utilisé une série de questions directes et indirectes portant sur les besoins et l'administration municipale, dans le but de connaître l'éventail des satisfactions et des insatisfactions éprouvées. Afin d'élargir le champ des réponses possibles et de stimuler l'imagination du répondant, nous avons posé quelques questions sur l'administration municipale, qui ont permis de faire ressortir un maximum d'informations pertinentes à ce sujet.

La section sur la coexistence des groupes et l'appartenance au quartier visait à comprendre s'il existe une relation entre les divers groupes présents sur la colline Parlementaire et la manière dont s'exprime cette relation. Les premières questions de cette section étaient consacrées aux relations tant entre les groupes qu'entre les usagers. L'existence de ces relations fut alors abordée, tout comme le fut leur type. La perception qu'ont les divers usagers des autres groupes que ceux auxquels ils appartiennent fut un sujet important de cette section, l'hétérogénéité d'un territoire pouvant entraîner frictions et conflits, mais aussi regroupements et affiliations. La représentation du quartier est d'abord la représentation de ceux qui l'occupent. Nous avons donc cherché à comprendre comment les usagers de la colline Parlementaire perçoivent leurs homologues, afin de saisir cet élément important de la relation au quartier. Les questions sur l'appartenance ont permis de savoir si un attachement de l'utilisateur à la colline Parlementaire existe, ce qui supposerait une relation particulière au quartier. Poser la question directement risquant de s'avérer inefficace, nous avons utilisé deux indicateurs, soit l'importance accordée au

développement de la colline Parlementaire et la fréquentation future du quartier par l'utilisateur. Ces questions ne visaient pas à savoir si les individus demeureront ou non effectivement dans le quartier, mais ont plutôt été utilisées comme des facteurs de l'appropriation et de l'appartenance à celui-ci. Si ces questions n'étaient pas à même de mettre à nu la nature du rapport au quartier, elles ont présenté l'avantage de nous en démontrer l'intensité.

4.7 Portrait des répondants

Nous avons effectué douze entretiens avec quatorze usagers de la colline Parlementaire (deux couples ont été rencontrés). Afin d'avoir une vision d'ensemble, nous avons effectué des entrevues auprès des commerçants, des résidents et des travailleurs, lesquels sont majoritaires dans le quartier. Le recrutement s'est fait par la méthode «boule de neige». Nous nous sommes donc servis de nos contacts respectifs pour approcher les premiers répondants et nous leur avons demandé par la suite de nous référer à quelqu'un d'autre qui serait prêt à nous accorder un entretien. Les profils des répondants sont détaillés dans le tableau présenté plus bas. Nous avons rencontré cinq résidents, trois travailleurs et deux commerçants. Quatre répondants cumulaient deux fonctions : un travailleur agit aussi à titre de commerçant dans le cadre de ses fonctions, deux résidents travaillent dans le quartier et un commerçant y habite. Aucun des répondants rencontrés n'a moins de 25 ans. Sinon, tous les groupes d'âges sont représentés. Le point de vue des membres des coopératives du Bon-Pasteur, qui regroupent un nombre important de résidents du quartier, occupera une juste place dans l'analyse, deux d'entre eux ayant été rencontrés. Finalement, l'origine des répondants est très diversifiée et, si nombre d'entre eux habitent Québec, aucun n'est originaire de la colline Parlementaire.

N° d'entrevue	Sexe	Groupe d'âge	Groupe	Mode d'habitation	Lieu de résidence	Occupation
1	F	25-34 ans	Travailleurs	Locataire	Québec	Révisseuse linguistique
2	M	55-64 ans	Travailleurs	Locataire	Sainte-Foy	Cadre (fonction publique)
3	M	35-44 ans	Travailleurs/ Commerçants	Locataire	Québec	Responsable en restauration
4a	F	65 ans et plus	Résidents	Propriétaire	Québec	Retraitée
4b	M	65 ans et plus	Résidents	Propriétaire	Québec	Retraité
5	F	45-54 ans	Résidents	Coopérative	Québec	Éducatrice spécialisée
6a	F	65 ans et plus	Résidents	Locataire	Québec	Retraitée
6b	M	65 ans et plus	Résidents	Locataire	Québec	Retraité
7	M	55-64 ans	Résidents/ Travailleurs	Locataire	Québec	Fonctionnaire
8	M	45-54 ans	Résidents/ Travailleurs	Coopérative	Québec	Avocat
9	F	35-44 ans	Travailleurs	Locataire	Portneuf	Avocate
10	F	25-34 ans	Commerçants	Locataire	Québec	Commerçante
11	M	25-34 ans	Commerçants/ Résidents	Propriétaire	Québec	Commerçant
12	M	35-44 ans	Commerçants	Propriétaire	Sainte-Foy	Commerçant

4.8 Limites et biais de l'enquête

Il importe tout d'abord de spécifier que la présente démarche en est une à caractère exploratoire. Ceci implique que nous ne prétendons pas à une représentativité des divers groupes rencontrés, mais que nous cherchons plutôt à comprendre les tendances principales dans le rapport au quartier. La présente enquête vise avant tout à tâter le pouls des résidents, des commerçants et des travailleurs, pour voir comment s'organise leur expérience et leur rapport au quartier. Toutefois, pour alléger le texte, nous nous permettrons de parler en termes de groupes.

Le premier et le plus important biais de notre démarche est sans doute la période pendant laquelle nous avons réalisé les entrevues et l'observation participante. L'enquête

de terrain s'est déroulée tout au long des mois de janvier et de février, alors que l'hiver et les grands froids faisaient rage. Il est raisonnable de supposer que les pratiques du quartier varient selon les saisons, comme nous l'a d'ailleurs mentionné un répondant :

Bien, globalement, c'est surtout pour le travail. Ensuite, il peut y avoir des activités à caractère... bien, sortie le midi, il y a beaucoup de fonctionnaires d'ici qui sortent le midi pour des restaurants. Et, aussi, pour... de temps en temps, un peu de magasinage dans le coin.

D'accord.

Il faut dire, peut-être ça viendra dans les questions un peu plus tard, en termes hiver et été, ce n'est pas la même chose (Entrevue n° 2).

Non seulement le récit des pratiques, mais aussi celui des représentations peut avoir été affecté par cette variable. Nous supposons que les répondants se sont livrés à nous en ayant en tête leur expérience présente plutôt que la totalité de leur vécu dans le quartier. De plus, les répondants ont aussi pu être enclins à tenter de nous satisfaire en offrant des réponses complètes et cohérentes à nos questions. Plusieurs d'entre eux s'arrêtaient longuement pour réfléchir, particulièrement quand nous les interrogeons sur les aspects négatifs de la colline Parlementaire. Finalement, toutes les entrevues auprès des commerçants ont été très courtes (moins de trente minutes), ces derniers n'ayant eu que très peu de temps à consacrer à l'enquête. Nous pouvons ainsi présumer que leurs réponses n'ont été que partielles.

5. Pratiques du quartier

L'analyse des données est organisée autour de la distinction entre les pratiques et les représentations. Nous avons divisé les pratiques du quartier en trois catégories : les lieux pratiqués, les lieux non pratiqués et les autres pratiques, qui englobent notamment les raisons de la présence dans le quartier et les modes de déplacement à l'intérieur du quartier. Nous avons ensuite divisé le discours sur les représentations de la colline Parlementaire en quatre catégories : les représentations positives, négatives, les représentations politiques, historiques ou symboliques et les autres représentations, qui

touchent particulièrement les frontières du quartier, les attentes envers l'administration municipale et le sentiment d'appartenance.

Dans les pages qui suivent, nous aborderons la question des frontières du quartier afin de cerner l'espace pratiqué (et non pratiqué) par les usagers. Nous nous attarderons ensuite aux pratiques du quartier, intimement liées aux pratiques de consommation des usagers.

5.1 Frontières administratives et frontières effectives⁴

Selon la Ville de Québec, le territoire de la colline Parlementaire est délimité au nord par le boulevard René-Lévesque, au sud par l'avenue Wilfrid-Laurier, à l'ouest par l'avenue Turnbull et à l'est par l'avenue Honoré-Mercier. Toutefois, ces frontières ne correspondent en rien à la réalité des usagers du quartier. À la suite de Michel De Certeau (1994), nous avons défini le quartier comme étant le lieu de la privatisation de l'espace public, un endroit pratiqué quotidiennement où l'utilisateur se reconnaît et se sait reconnu. Cet espace semi-privé trouve écho sur l'avenue Cartier, où se situent la grande majorité des services de proximité à la disposition des usagers du quartier :

Moi, vraiment, autrement que de m'en aller au bureau, c'est sur la rue Cartier que je vais : Les Halles du Petit-Cartier, les services qui sont sur la rue Cartier.
Alors tu ne sors pas, tu vas rarement sur la Grande-Allée ?
Vraiment très rarement, oui (Entrevue n° 9).

Ainsi, l'avenue Cartier apparaît invariablement, chez tous les répondants, comme partie intégrante du quartier. Les frontières administratives et l'espace pratiqué ne coïncident donc pas. Si certains répondants restent assez fidèles aux frontières définies par la ville, tout en incluant l'avenue Cartier à leur quartier, d'autres, plus rares, l'étendent jusqu'à Saint-Sacrement ou jusqu'au Cap-Blanc. Plusieurs incluent également le quartier Saint-Jean-Baptiste et la rue Saint-Jean à leur définition, fréquentant certains commerces présents sur cette artère. D'autres parlent du Château Frontenac et de la terrasse Dufferin,

⁴ Voir Annexe VI

endroits qu'ils affectionnent dans leurs moments de détente. Conformes à la théorie de Certeau, les représentations des limites du quartier sont réellement fondées sur l'espace pratiqué sur une base régulière par les répondants.

Si l'on retrouve une certaine uniformité quant aux endroits pratiqués de la colline Parlementaire, il n'en demeure pas moins que les pratiques diffèrent fortement selon les raisons de la présence des usagers dans le quartier. Nous nous attarderons maintenant aux rythmes du quartier pour ensuite nous arrêter à ses principaux attraits et à ses espaces pratiqués, pour conclure avec les endroits négligés par les usagers.

5.2 Rythmes de la colline Parlementaire

Le quartier vit avant tout au rythme des travailleurs. Ainsi, trois périodes de la journée sont fortement animées, alors que l'endroit est très calme le reste du temps. Le début de la journée est marqué par l'arrivée des milliers de travailleurs dans le quartier. Autobus et voitures se succèdent sans relâche sur les artères principales, alors que les cafés vivent leurs heures les plus achalandées. La recherche de caféine est bien intégrée dans la routine de plusieurs travailleurs; quelques-uns en viennent d'ailleurs à porter le titre «d'habitué» d'un endroit :

*Est-ce que vous entretenez des liens avec des résidents ou des travailleurs du quartier?
Vous travaillez avec le public, donc...
C'est sûr que nos clients réguliers, je les connais pas mal!
Il y en a beaucoup?
Oui, surtout le matin, le midi (Entrevue n° 10).*

Une fois les travailleurs entrés dans leurs bureaux, ils ne ressortent qu'à l'heure du midi, se dirigeant soit vers la rue Saint-Jean, l'avenue Cartier ou la Grande-Allée pour dîner. Plusieurs profitent d'ailleurs de ce temps libre pour faire une promenade ou quelques courses dans les commerces avoisinants :

Bien, regardez, ce midi, comme je suis invité ce soir chez des amis, je m'en vais sur la rue Cartier, à la SAQ, acheter quelques bouteilles de vin. La semaine dernière, c'était

l'anniversaire de ma fille. Je suis allé au Petit Cartier pour le gâteau et toute la nourriture qu'il fallait prendre. Même chose à l'Épicerie Européenne qui est un peu plus bas, la Caisse populaire aussi lorsque j'ai besoin de faire des transactions. Ici, au Complexe G, nous avons un centre intéressant. Alors c'est quand même, si vous voulez, les achats traditionnels, dans ce sens-là (Entrevue n° 2).

Finalement, le branle-bas reprend vers la fin de l'après-midi, alors que les travailleurs quittent le bureau pour retourner à la maison. Les autobus s'entassent sur la rue Claire-Fontaine et les voitures qui sortent des stationnements se dirigent pour la plupart vers le boulevard René-Lévesque. Pendant le reste de la journée, le quartier est somme toute assez calme. Les gens qu'on y retrouve semblent se diriger vers l'extérieur de la colline Parlementaire, qui n'est en fait pour eux qu'un lieu de transit. Finalement, le quartier retrouve la vie le soir, surtout les fins de semaine, alors que la Grande-Allée s'anime de fêtards venus profiter d'un bon repas, boire un verre ou danser. Pendant la journée, les promeneurs se font plus nombreux et plusieurs d'entre eux semblent venir de l'extérieur du quartier. Les couples et les familles viennent alors profiter des Plaines d'Abraham ou des activités offertes en temps de festivités.

5.3 L'avenue Cartier, cœur du quartier

L'avenue Cartier est, paradoxalement, le siège de la vie de quartier sur la colline Parlementaire. C'est d'abord et avant tout à cet endroit que se retrouve l'ensemble des commerces et des services de proximité mis à la disposition des usagers du quartier : épiceries, pharmacies, poissonnerie, boucherie, boulangerie, quincaillerie, etc., s'y trouvent. C'est donc là que se font les achats quotidiens :

Puis vous faites quoi dans le quartier, comment est-ce que... est-ce qu'il y a commerces, vous m'avez parlé du Grand-Théâtre, des Plaines... Est-ce qu'il y a d'autres endroits où vous aimez aller ?

(4a) Les commerces de la rue Cartier, évidemment. Poissonnerie, boucherie, la boulangerie, fruiterie, la pharmacie, ça, bon, on profite de tout ça. Puis les commerces plus raffinés aussi, de cuisine genre Puccinella, Petits Délices...

(4b) On va aussi dans les commerces de la rue St-Jean assez régulièrement : Moisan, l'Épicerie européenne. Ce sont des aliments qu'on achète là. Mais il reste quand même que nos achats de tous les jours se font sur Cartier (Entrevue n° 4).

À l'instar de la Grande-Allée, l'avenue Cartier est également un lieu de socialisation : ses cafés et restaurants sont des lieux de rencontres privilégiés. À l'exception des commerçants, la plupart des individus rencontrés prennent plaisir à fréquenter les commerces qui s'y trouvent pour fraterniser avec famille, collègues et amis.

Est-ce que c'est un lieu où vous vous réunissez avec des amis, ou pour sortir, aller prendre un café, une bière, faire des activités...

Bien c'est évident que dans le coin, oui, c'est très facile. On va manger, que ce soit sur Cartier ou même sur Grande-Allée, sans raison des fois. Bien oui, c'est dans ta cour. On s'en rend plus compte dans le fond. On va se dire «on va tu manger, on va tu à Java Java ?». Et puis c'est tellement dans ta cour, que c'est plus, comment dire... un déplacement ou spécial. C'en est presque naturel d'aller là, comme ça (Entrevue n° 8).

Si les usagers de la colline Parlementaire apprécient les commerces et services qu'ils trouvent sur l'avenue Cartier, la proximité de cette dernière et le fait de pouvoir s'y rendre à pied est, pour eux, un atout indéniable.

Tous les répondants rencontrés circulent à pied à l'intérieur du quartier, quoique certains utilisent l'auto quand ils prévoient transporter des charges lourdes. Malgré cette exception, la colline Parlementaire demeure avant tout un quartier que l'on marche. Certains y voient même un gage de la qualité de vie dans le quartier :

Comme les gens ici se promènent à pied, j'ai toujours l'impression qu'ils font un peu plus attention à leur quartier, que quand ils passent en auto. Quand tu passes en auto puis que tu vas d'une place à l'autre... tandis que quand tu marches et que tu te promènes, j'ai toujours eu l'impression que les gens étaient plus soucieux de leur environnement, de chaque endroit et de garder peut-être la qualité qu'on a ici. Ça, c'est une perception que j'ai et qui n'est pas du tout vérifiée, j'ai toujours eu cette impression là, car mes amis qui restent dans le quartier ici, ils font la même chose. Ils font attention. Ça peut être un aspect positif du quartier dont on parle, qui n'est pas si étendu que ça. Donc, ça favorise peut-être que les gens font plus attention à leur quartier puisqu'ils se promènent dans leur quartier. Ils en prennent soin (Entrevue n° 8).

5.4 Arrivée des résidents dans le quartier

Si le fait de pouvoir se déplacer à pied dans le quartier est un facteur positif, il est même, pour certains, la raison de leur venue dans le quartier : «J'ai vendu ma maison et je cherchais un logement. J'ai fait beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup, beaucoup

de recherches parce que je voulais avoir quelque chose qui se voyageait à pied de la colline Parlementaire.» (Entrevue n° 7) Dans le même ordre d'idées, la proximité des services, commerces et attractions a été un élément d'importance dans le choix du quartier de tous les résidents rencontrés : si certains souhaitaient se rapprocher de leur travail, d'autres se réjouissaient à l'idée d'avoir les Plaines d'Abraham ou le Grand Théâtre facilement accessibles. Le fait d'emménager à proximité des institutions culturelles ou historiques ainsi que des espaces verts d'importance a été un incitatif majeur à l'établissement sur la colline Parlementaire.

(4a) Ça faisait déjà plusieurs années qu'on venait dans le quartier, on allait marcher sur les Plaines.

(4b) On allait marcher sur la piste, plus précisément, en finissant de travailler. En finissant de travailler, on partait en voiture et on allait marcher. Et souvent le soir... et c'était bien clair pour nous que c'était le quartier qui nous intéressait à Québec.

(4a) Parce qu'on voulait avoir, bon, de l'espace, d'accord, mais des endroits agréables pour aller marcher. Parce qu'à Ste-Foy, t'es limité à voir le parterre du voisin : «son arbre avait poussé et ses fleurs étaient belles». Bon, ici il y a l'espace, mais on cherchait aussi une proximité de commerces de proximité, utilitaires, puis aussi il y avait le Grand-Théâtre qui offrait des... on était abonnés à des concerts et c'était assez difficile partir de Ste-Foy, il fallait partir une couple d'heures avant. Alors qu'ici, on part 10-15 minutes avant et on est rendu. C'était surtout ça, la facilité de profiter du plein-air, de marcher.

(4b) Les Plaines, la proximité (Entrevue n° 4).

Pour plusieurs, emménager sur la colline Parlementaire était un moyen de se faire plaisir, un geste de récompense après plusieurs années de sacrifices au profit de la famille. Ces réflexions laissent ainsi entendre que le quartier n'est pas perçu comme un milieu favorable à la vie de famille, et particulièrement aux enfants. Un des répondants a emménagé dans les coopératives du Bon-Pasteur après un divorce. Il a quitté la banlieue pour retrouver les commodités du centre-ville, tandis que les personnes âgées rencontrées ont déménagé dans le quartier après le départ de leurs enfants : «Bien comme je vous ai dit, on a eu une maison, d'abord un appartement à Sainte-Foy, ensuite une maison. On a habité plus de vingt ans à Sainte-Foy et quand les enfants sont partis, on a décidé qu'on pensait à nous.» (Entrevue n° 4a)

5.5 Espaces pratiqués

L'avenue Cartier et, dans une moindre mesure, la rue Saint-Jean, sont les premiers espaces pratiqués par les usagers de la colline Parlementaire dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Si l'avenue Cartier, comme nous l'avons vu, est le lieu des achats de tous les jours, les résidents et les travailleurs se rendent sur la rue Saint-Jean pour répondre à des besoins plus spécifiques. Les épiceries fines sont en réalité la principale raison de la fréquentation de cette artère : «J'ai comme un triangle avec la rue Saint-Jean en bas. Il y a quelques restaurants de quartier surtout à caractère ethnique, le midi, c'est léger à digérer, la nourriture vietnamienne, etc.... Là-dedans, quelques épiceries fines, que ce soit Moisan, l'Épicerie Européenne où je fais souvent mes achats.» (Entrevue n°2) Les restaurants de la rue Saint-Jean sont également très appréciés : la diversité, le prix abordable et l'ambiance de quartier qu'on y retrouve en font des commerces plus attrayants que ceux présents sur la Grande-Allée :

C'est vrai que dans le fond, quand je vais manger le midi, je vais plus souvent sur la rue Saint-Jean, parce que les commerces me satisfont plus. Les chaînes comme Subway, tout ça, je ne vais pas là : McDonald, Burger King, tout ça. Peut-être que s'il y avait des trucs plus locaux, mettons, si c'était moins des grosses chaînes et des gros restaurants un peu... pas très bons et très chers, peut-être que j'irais plus, c'est vrai (Entrevue n° 1).

Si les usagers du quartier apprécient l'offre de restaurants et de commerces situés à proximité de la colline Parlementaire, ils sont aussi conscients de la chance qu'ils ont d'avoir un CLSC qui offre des services de qualité à quelques minutes de marche. Plusieurs résidents, travailleurs et commerçants se sont ainsi approprié ce centre de santé :

Et aussi le CLSC. Je peux te dire que le CLSC qui est juste ici, au coin de Salaberry et Sainte-Foy, en face de l'école et du Lucien-Borne, on y a d'excellents services. J'ai l'impression que ce n'est pas assez connu des gens. C'est tant mieux comme ça parce que même quand tu y vas sans rendez-vous, ça c'est des services comme on dit de proximité que je trouve ici adéquats (Entrevue n° 8).

Dans un autre ordre d'idées, les Plaines d'Abraham et le centre Lucien-Borne sont les lieux privilégiés des usagers du quartier pour la pratique des activités de loisirs. La quasi-

totalité des répondants fréquente les Plaines d'Abraham sur une base plus ou moins régulière, que ce soit pour la marche, la détente ou des activités sportives.

C'est un lieu de détente. Pour voir de la neige blanche, pour voir de la verdure, pour voir le fleuve, les arbres. C'est mon petit coin de campagne vite accessible. Que ce soit pour marcher, skier ou patiner, je trouve ça encore beau, je ne me tanne pas : c'est tout en vallons, la neige est blanche, j'apprécie beaucoup qu'on fasse de la place pour les piétons. Même l'hiver, c'est bien tapé. Je fais plus de ski que de marche peut-être en hiver, mais je trouve ça important qu'on donne de la place aux piétons. On veut que les gens prennent l'air, fassent de l'exercice, il faut aménager les lieux pour qu'ils aient le goût d'y aller. Les Plaines, je pense qu'elles sont bien utilisées pour ça, parce qu'on voit beaucoup de gens de tout âge (Entrevue n° 5).

L'ampleur de ce parc, sa localisation et le paysage qu'on peut y admirer en font donc un endroit fort apprécié de tous et rehausse la qualité de vie sur la colline Parlementaire. De plus, le centre Lucien-Borne a pris la place de l'ancien YMCA, dont la fermeture est déplorée par plusieurs. Les activités sportives qui y sont offertes, la qualité des installations et sa vocation locale lui ont fait gagner la faveur de nombreux usagers :

Moi, [c'est] au Centre Lucien-Borne où je vais le plus souvent. Avant il y avait le YMCA sur l'avenue Laurier ici, ça été défait pour faire des condos. C'est une aberration qu'ils aient défait ça. [...] Très belle piscine au centre Lucien-Borne, aussi pour jouer au badminton ou si tu veux jouer au volley-ball. [...] Non, c'est assez accommodant au centre Lucien-Borne. Pour les résidents, ils peuvent même des fois regarder pour organiser certaines activités, dépendant du nombre de personnes qu'ils sont... Moi, je sais qu'au badminton, ils me l'ont offert. [...] On veut satisfaire en premier les gens du quartier, donc je trouve ça très bien (Entrevue n° 8).

Le Grand Théâtre est considéré par plusieurs comme le cœur de la vie culturelle de la colline Parlementaire. Sa présence est saluée par tous, bien que tous ne le fréquentent pas. La proximité de cette institution a d'ailleurs attiré plusieurs résidents dans le quartier. Les différents festivals et événements complètent l'offre culturelle de la colline Parlementaire. S'ils entraînent certains désagréments pour les résidents, la plupart des usagers, particulièrement les commerçants, apprécient le dynamisme qu'ils créent dans le quartier et la proximité des activités offertes :

Oui... Bien, ce qui est le *fun*, ce sont les festivals, le Carnaval et tout ça. Le Festival d'Été, la vie est bien animée pendant ce temps-là, mais c'est sûr que ça ne peut pas être comme ça à l'année non plus. Il ne faut pas, il ne faudrait pas, mais pour les commerçants, oui.

Est-ce que ça vous apporte beaucoup de gens les festivals?

Le Festival d'Été, ce sont les deux plus grosses semaines de l'année, plus que le Carnaval encore (Entrevue n° 11).

Finalement, les usagers du quartier apprécient et fréquentent, principalement lors de promenades, le Vieux-Québec, la terrasse Dufferin et les alentours du Château Frontenac. Ces endroits, avec la Grande-Allée, font partie des passages obligés lorsque l'on veut présenter la ville à des invités venus de l'extérieur :

Est-ce que la colline Parlementaire, c'est un endroit où vous allez vous réunir avec de la famille, des amis, pour le plaisir, des rencontres informelles?

Très souvent. Très souvent, surtout pour de la famille, des amis ou des connaissances qui viennent de l'extérieur de Québec. Je pense que c'est l'endroit, avec le Vieux-Québec... c'est comme une antichambre au Vieux-Québec et puis on aime leur faire découvrir cet endroit. Parce que les gens, à travers les publicités touristiques et tout ça, tout le focus est mis sur le Vieux-Québec, les murs, etc. (Entrevue n° 2).

Les usagers de la colline Parlementaire fréquentent ainsi plusieurs endroits situés à l'intérieur ou à proximité du quartier. Ce dernier offre donc des services et des activités à caractères forts différents, ce qui renforce l'intérêt de ce secteur central de la ville de Québec. Toutefois, certains attraits, pourtant très connus, demeurent négligés ou ignorés par la plupart des répondants.

5.6 Espaces non pratiqués

Le secteur entourant le Parlement et la Grande-Allée est négligé par pratiquement tous nos répondants. Les travailleurs et les résidents qui se rendent sur la Grande-Allée le font sur une base occasionnelle, pour fréquenter les bars ou les chaînes de restauration rapide, alors que les autres l'évitent carrément, surtout en période touristique :

Il y a peut-être des moments qui sont plus déplaisants. C'est lorsqu'il y a des touristes, beaucoup de touristes, qu'ils soient Québécois ou autres, alors ce sont d'autres problèmes...

Est-ce que vous évitez de fréquenter certains endroits à cause de ça?

Oui. Pour être honnête avec vous, par exemple, sur Grande-Allée, c'est évident que pour la saison touristique, moi et beaucoup de mes collègues, on ne se pointe pas dans les restaurants de la Grande-Allée, qui vont du Concorde à la porte Saint-Louis. Les terrasses sont agréables, c'est vrai, mais à cette période, le service est pourri, les prix sont élevés, et le stationnement n'est plus là (Entrevue n° 2).

Si la forte présence touristique en période estivale irrite quelques répondants, pour la plupart d'entre eux, les inconvénients sont minimes ou inexistantes. En effet, la majorité des usagers rencontrés ne se rendent que très peu sur la Grande-Allée, alors les rencontres avec les touristes sont rares et leur présence ne bouleverse en rien les habitudes. Ceux qui évitent ou ignorent la Grande-Allée le font principalement parce que les commerces qui s'y trouvent ne les rejoignent pas, ou parce qu'ils perçoivent l'endroit comme réservé aux jeunes :

Je ne suis pas attirée par la Grande-Allée, je n'y vais pas. Pour moi, c'est très touristique, ça ne me concerne pas. [...]

Parce que tu trouves que c'est plus touristique?

Oui, vraiment. Et aussi parce que j'ai une perception que ce sont des jeunes qui sont là, tu sais, avec le Dagobert, le Maurice... Les bars, ça ne m'intéresse plus alors je ne suis pas portée à aller dans cette direction-là. Et pourtant, il m'arrive fréquemment d'aller manger sur la rue Saint-Jean, à l'intérieur des murailles, qui est très touristique aussi mais je trouve que les restaurants s'adressent plus à moi que ceux qu'on retrouve sur Grande-Allée (Entrevue n° 9).

Au même titre que le Vieux-Québec, la Grande-Allée est plutôt perçue comme une attraction touristique, un endroit que l'on présente aux gens venus de l'extérieur : «Les gens qui restent dans le coin, les amis qui restent dans le coin, on a tendance à aller beaucoup plus sur la rue Cartier. Avec les gens qui n'habitent pas dans le coin, on va beaucoup plus souvent sur la Grande-Allée.» (Entrevue n° 8) La Grande-Allée ne semble pas offrir la vie de quartier recherchée par la majorité des répondants. L'endroit et ses commerces, qui sont décrits comme froids et touristiques, ne répondent pas aux besoins des usagers du quartier :

C'est vrai que la rue Saint-Jean, j'aime beaucoup venir y marcher. Je retrouve la vie de quartier et j'apprécie ça.

Est-ce que ce serait ce qu'il manque à la Grande-Allée?

Oui, probablement. Pour moi, Grande-Allée, c'est très impersonnel, ça ne s'adresse pas à moi. Je n'y trouve pas grand-chose dont j'ai besoin autrement que les restaurants où je pourrais aller manger. La Grande-Allée, tout ce qu'il y a là, de fait, ce sont des restaurants et des bars. Il n'y a pas de boutiques, il n'y a pas de services. Il n'y a pas non plus d'endroits pour aller prendre un petit café tranquille, juste pour lire un journal, il n'y a pas ça, en tout cas pas à ma connaissance. Alors c'est ça, ce n'est pas pour moi (Entrevue n° 9).

Le Parlement et ses alentours, quant à eux, sont presque complètement absents du discours. Si un couple rencontré s'y promène à l'occasion, aucun autre répondant n'a

affirmé s'y rendre sur une base occasionnelle ou régulière. Ainsi, il est intéressant de constater que les lieux pratiqués sont surtout situés à l'extérieur des frontières de la colline Parlementaire et que la vie de quartier prend place sur l'avenue Cartier. Si la plupart des usagers se disent satisfaits des aménagements et des services mis à leur disposition, c'est bien grâce au caractère central de la colline Parlementaire. Les quartiers animés qui l'entourent en font un milieu de vie stimulant, caractérisé par la diversité des activités offertes.

6. Représentations du quartier

C'est avant tout une satisfaction générale qui ressort du discours des usagers de la colline Parlementaire. Les représentations du quartier, qui ne font pas toujours écho aux pratiques, reflètent une vision positive du secteur. Si quelques problèmes se posent, ceux-ci sont mineurs et n'entachent pas la vie dans le quartier. Nous aborderons d'abord, dans la présente section, les représentations historiques, politiques et symboliques du siège de la vie politique québécoise. Nous présenterons ensuite les représentations positives puis négatives des répondants.

6.1 La colline Parlementaire, cœur de la capitale

Le discours portant sur les caractères politique, historique ou symbolique du quartier est le fait d'une minorité de répondants. Toutefois, ce discours, lorsqu'il existe, se démarque par son intensité. La colline Parlementaire est alors perçue comme le cœur de la capitale nationale. Ce caractère politique devrait, selon certains, être affirmé avec beaucoup plus de force tant dans le discours que dans les pratiques des autorités municipales et provinciales, ainsi que dans l'aménagement du quartier :

Québec, c'est tellement petit, si ça [la colline Parlementaire], ça ne marche pas, si ça ce n'est pas développé, la ville ne fonctionne pas, quant à moi. En vingt minutes, en voiture, en prenant l'autoroute, on est passé à travers la ville. Alors pour moi, la colline Parlementaire, c'est symbolique. S'il n'y a pas d'activité là, il n'y a pas d'activité dans la

ville. [...] Pour moi, ce qui est très important, c'est que cette ville-là se comporte comme une véritable capitale. Moi, je suis prête à payer le prix concernant les infrastructures, *et cætera*, pour qu'on se comporte véritablement comme une capitale. Ça ne me dérange pas, moi, de payer pour des monuments, pour l'entretien des infrastructures, c'est ça, je trouve que ça va de soi (Entrevue n° 9).

Ce discours s'accorde avec celui qui prône une meilleure mise en valeur de l'espace du Parlement. La promenade des Premiers Ministres, par exemple, est fort appréciée de tous les répondants qui la connaissent, mais certains plaident pour une meilleure promotion de cette nouveauté :

Moi, je pense que 80% des gens ne savent pas que ça existe. Tantôt, je vous disais qu'on découvre des endroits, des choses comme ça, bon. Il y a de l'argent qui a été dépensé, ça, ça a été aménagé, mais on dirait que c'est caché, qu'il n'y a pas une façon de... Ça ne prend pas grand-chose, une belle signalisation ou une affaire promotionnelle pour le mettre en valeur. C'était une bonne idée, etc., mais on dirait que le résultat, là, c'est comme un petit chemin caché là, quelque part (Entrevue n° 2).

On dénote aussi un fort discours en faveur du retour des politiciens dans la ville de Québec, tant pour affirmer son caractère politique que pour stimuler son développement économique :

Assez de prestige ? Oui et non. Ça pourrait être plus prestigieux si tous les politiciens n'habitaient pas Montréal. On a ce qu'on mérite. Les politiciens sont par obligation à Québec, mais par affaires et habitude à Montréal. Ça fait qu'il n'y a pas nécessairement de volonté politique apparente et évidente de faire du centre-ville de Québec le cœur politique de cette province-là de façon majeure et en apparence, avec des sièges sociaux de compagnies. Non, les sièges sociaux sont tous à Montréal et les gens de politique, la majorité des députés ou des ministres, ont tous leur bureau politique à Montréal. Ils se tiennent à Montréal, donc automatiquement, on ne peut pas rêver que la ville de Québec soit plus dynamique (Entrevue n° 12).

En somme, pour les répondants, l'affirmation du statut de capitale, qui passe par l'importance accordée à la colline Parlementaire, est un gage de dynamisme et de développement de la ville de Québec, tout en étant la source de sa vitalité actuelle. C'est le statut de capitale nationale qui permet à Québec de s'affirmer face à la métropole. L'effort fourni par les différents groupes pour renforcer concrètement le caractère symbolique et politique du quartier est salué par tous, même par ceux qui n'accordent que peu d'importance à cette facette de la colline Parlementaire.

6.2 Représentations positives du quartier

Du discours des répondants ressort avant tout la satisfaction générale éprouvée envers le quartier et les services offerts par les commerces et l'administration municipale. En effet, les répondants se sont tous montrés satisfaits de la qualité de vie offerte par le milieu. L'endroit est plutôt tranquille, généralement beau, bien entretenu et sécuritaire :

Pour moi, c'est une très belle qualité de vie ici. Le quartier est beau, il est intéressant à vivre parce qu'il y a beaucoup de choses, culturellement parlant. Pour te détendre, à part du cinéma qu'il n'y a pas, tu as tout ce qu'il te faut. Donc, c'est une belle qualité de vie. Tu n'as pas non plus... Quand tu es en banlieue, tu as des fois le bruit qui n'est pas le même. Je ne sais pas comment le décrire... Ce n'est pas le bruit de circulation continuellement. Les gens marchent beaucoup dans le quartier. On voit beaucoup les gens se promener. Pour moi, une fois que les travailleurs sont retournés chez eux, ce n'est pas stressant rester ici. Parce qu'il y a plusieurs parcs, pas juste à cause des Plaines, mais malgré ça, tu as des parcs un peu partout. Donc la qualité de vie, c'est très bien. En plus, tu n'as pas d'odeurs de commerces, d'entreprises, d'industries, tu n'as rien de ça vraiment. Donc, non, la qualité de vie est très belle. Je sais qu'il y a des gens qui nous jalouent de rester ici (Entrevue n° 8).

Puisque les résidents sont venus s'installer par choix dans le quartier, ils en acceptent très bien les inconvénients. Les avantages du quartier surpassent les désagréments liés à la vie au centre-ville. Ainsi, plusieurs soulignent la place faite aux piétons et la proximité des commerces et des services, qui permettent les déplacements à pied. L'élargissement des trottoirs sur la Grande-Allée et les améliorations apportées au boulevard René-Lévesque ont été remarquées et sont appréciées par les usagers du quartier :

Ah ! Les rues, c'est vrai. Ils ont refait la Grande-Allée, les trottoirs, les rues, c'est bien, élargir les trottoirs, très bien! Je suis d'accord. Pour le stationnement aussi, c'est limité, l'été surtout, je trouve ça bien. On dirait qu'ils laissent plus de place aux piétons, ça je trouve que c'est une belle... De plus en plus, je trouve que dans les quartiers centraux, en général, il y a de plus en plus de place qui est faite aux piétons, je trouve que c'est une bonne chose (Entrevue n° 1).

Dans l'ensemble, les répondants se montrent donc très satisfaits des travaux effectués sur la Grande-Allée et sur le boulevard René-Lévesque. Plusieurs ont également remarqué la création de la promenade des Premiers Ministres et les améliorations autour de l'Hôtel du Parlement :

(4b) Je dois dire une chose, c'est qu'il y a eu des améliorations considérables sur la colline Parlementaire et je pense qu'on le doit à la Commission de la capitale nationale. La promenade des Premiers Ministres, c'est un ajout intéressant pour les piétons parce que René-Lévesque, c'était répulsif avant ça... On était exposé aux grands vents.

C'est vrai! (rires)

(4b) Je pense que ça été dans ce sens là et qu'il faut continuer à aller, autrement dit, on introduit des monuments, des statues des premiers ministres, on a aussi de l'information qui est donnée tout le long de René-Lévesque... [...]

(4a) Mais il y a aussi l'aménagement paysager qui a été fait autour du Parlement qui est très bien fait.

(4b) Sur la promenade...

(4a) En plus de la promenade, en plus de la promenade. Bon, il y a des beaux cercles de fleurs, quelques arbres additionnels qui ont été plantés, des allées extrêmement piétonnes qui sont bien faites qui nous permettent de ne pas contourner les monuments ou de ne pas être dans la circulation. C'est vraiment un coin piétonnier. C'est intéressant (Entrevue n° 4).

Même s'ils ne les pratiquent que très peu, à l'exception des Plaines d'Abraham, les usagers rencontrés encensent l'abondance de parcs et d'espaces verts présents sur la colline Parlementaire, laquelle contribue à améliorer la qualité de vie dans le quartier. Le parc Jeanne d'Arc, le parc de la Francophonie et le parc de l'Amérique-française sont donc fort appréciés par les usagers du quartier : «Sur la colline Parlementaire... personnellement, j'aime le coin qui n'est pas loin d'ici, ça s'appelle le parc de la Nouvelle-France⁵. C'est juste en bas du bureau, où en été, on fait des séjours lorsque c'est beau. On utilise ça.» (Entrevue n° 2)

Si peu le fréquentent assidument, le Grand Théâtre reste un symbole culturel prisé par les usagers du quartier. Certains en font même l'attraction principale de la colline Parlementaire. Ce dernier complète l'offre de loisirs, tout en étant l'institution culturelle la plus connue du quartier : «Ah ! Le Grand Théâtre. Le Grand Théâtre, c'est vrai, ça, c'est important. Ça doit être le lieu le plus important à mon avis dans le quartier, finalement.» (Entrevue n° 1)

Les usagers se montrent également très satisfaits de la sécurité offerte par le quartier et ce, malgré la présence de la Grande-Allée et de ses bars à proximité. Mis à part quelques problèmes de vandalisme sur les voitures dans les rues avoisinant la

⁵ L'informateur faisait probablement référence au Parc de l'Amérique-française, situé à côté du Grand Théâtre.

Grande-Allée, aucun problème majeur n'est constaté : «Le centre-ville de Québec est très sécuritaire. Il n'y a pas de... Je n'ai pas le sentiment que je dois être inquiet quand je me balade dans le centre-ville de Québec, à peu près à n'importe quelle heure, il n'y a pas d'endroits plus difficiles que d'autres, non.» (Entrevue n° 12)

Finalement, les différents groupes, que ce soient les résidents, les travailleurs, les commerçants, les touristes ou les promeneurs, semblent mener une coexistence paisible et harmonieuse dans le quartier. En fait, ceux-ci n'ont quasiment aucun contact entre eux, sauf par affaires. Mis à part les problèmes de vandalisme à la sortie des bars et le bruit causé par les fêtards, tous semblent s'entendre pour dire que la cohabitation est agréable et que l'équilibre entre les différentes fonctions du quartier est bon. Bon nombre de répondants affirment même apprécier la diversité que l'on retrouve sur la colline Parlementaire :

Règle générale, moi j'aime beaucoup la diversité : il y a des gens âgés, il y a des jeunes, des travailleurs, des touristes. C'est plus plaisant, pas spécialement, mais disons que la diversité, j'aime. C'est positif de toute façon, mais c'est rare qu'il y a des choses négatives qui se passent dans le quartier (Entrevue n° 7).

Contrairement à ce que nous avons prévu, la coexistence entre les différents groupes du quartier ne semble poser aucun problème et ses différentes fonctions se conjuguent dans l'harmonie. Malgré tout, certains affirment que cet équilibre demeure fragile : on craint par exemple qu'une hausse des prix du logement ou que l'ouverture de nouveaux bars ne vienne bouleverser la qualité de vie ou la diversité sociale que l'on trouve dans le quartier.

Dans un quartier, il est bon d'avoir une mixité au niveau des gens, que ce soit de leur revenu, leur groupe d'âge, n'importe quoi, pas que ça devienne en vase clos, que les gens soient tous un peu pareil. Tous des retraités, des gens à faibles revenus... [...] Il faut s'assurer que la ville conserve ça ici. Parce que c'est trop tentant ici d'avoir des condos, d'avoir juste des gens qui ont un certain revenu. Tranquillement, il risque de n'y avoir que des gens plus âgés. Si les jeunes ne peuvent pas acheter, s'il n'y a pas de logement abordable, je ne suis pas sûr, à la fin, que ce soit bon pour le quartier. Il va toujours vivre, plus que survivre ce quartier-là, mais je pense que c'est un élément dont la ville doit s'assurer. Ici, par moment, je trouve ça parfois inquiétant, car c'est beaucoup de personnes âgées. Il faut qu'il y ait une préoccupation pour que ça se renouvelle et que ça ne soit pas juste des gens qui ont les moyens de rester ici, qui souvent sont âgés. Il faut qu'ils ramènent des familles ici. Sans ça, les écoles vont fermer (Entrevue n° 8).

La diversité est donc bel et bien un élément positif du quartier que les usagers tiennent à conserver. Elle en fait partie intégrante et ils souhaitent que des actions soient prises pour la préserver.

6.3 Représentations négatives du quartier

Outre le discours concernant les besoins des usagers et les problèmes du quartier, qui sera traité dans la section suivante, les représentations négatives de la colline Parlementaire concernent avant tout l'apparence de certains lieux. La plupart des répondants déplorent ainsi l'omniprésence du béton dans le quartier, la hauteur des édifices et la présence de quelques bâtiments particulièrement laids. L'édifice du Centre administratif du gouvernement provincial et le Concorde se sont ainsi mérité quelques mentions au chapitre des horreurs du quartier : «Le bunker? [...] Je trouve ça affreux! Je trouve que ça n'a pas de bon sens, c'est affreux ! Ils ont détruit des maisons victoriennes pour faire ça. Je trouve que c'est épouvantable, c'est vraiment épouvantable.» (Entrevue n° 1) Le complexe G, par sa composition bétonnée et sa hauteur, irrite nombre de répondants : «Il y a juste un immeuble que je raserai : le Complexe G. Je le couperais en trois au moins. C'est un petit peu malheureux.» (Entrevue n° 8) Certains affirment même que la présence massive de béton dans le quartier nuit à la qualité de vie offerte par le milieu : «Bien, qualité de vie... Disons que pour moi, ce sont les Plaines qui balancent tout ça, parce que je me sens entourée de béton. J'ai besoin de verdure et d'espace.» (Entrevue n° 5)

Toutefois, un commerçant plaide pour la densification et pour une présence plus forte de travailleurs dans le quartier, qui stimulerait l'économie de la colline Parlementaire :

Encore une fois, s'il y avait quinze tours à bureaux de quinze, vingt, vingt-cinq étages, on aurait l'impression d'avoir un cœur dans la ville de Québec, des gens qui viennent y travailler, qui y vivent. Il se développerait une offre autour. Mais il n'y a pas tant de monde que ça qui travaille au centre-ville ici. Ce n'est pas majeur. J'ai rien contre le principe. Je pense que c'est important de préserver les espaces, préserver des parcs. Ça

fait la beauté de Québec. Mais il y a quand même moyen que, sans remplir tous les espaces ou tous les parcs, au lieu de se limiter à cinq étages des fois ou à huit étages, on pourrait faire des immeubles de vingt-cinq, trente, quarante étages dans lesquels il y aurait deux mille ou trois mille personnes qui travailleraient, qui habiteraient au centre-ville et qui le redynamiseraient (Entrevue n° 12).

Plusieurs répondants affirment aussi que le quartier manque d'animation, de vie. En l'absence des travailleurs, le quartier, qui est pourtant un espace majeur de la vie nocturne à Québec, est très tranquille. C'est pourquoi les usagers se prononcent pour un effort de redynamisation des lieux :

Il y a beaucoup de résidents, mais pas beaucoup d'activité le soir, il y a juste ça que je pourrais dire.

Il faudrait animer ça un peu?

Oui, ça serait un plus, surtout la semaine. Même la fin de semaine, ce n'est pas toujours super actif.

L'été aussi?

L'été, ça va, mais après Noël, non. À partir de mi-octobre jusqu'au Carnaval, il y aurait un plus à faire. Peut-être essayer d'attirer les touristes pendant cette période morte.

(Interruption)

Ça serait important que les touristes restent pour animer un peu le quartier...

Ouais, dans les périodes plus mortes. Pas tous concentrés au même moment dans l'année.

Ça, c'est un équilibre, l'équilibre est bon entre tout ce monde là?

Il faudrait l'améliorer. Ce serait d'animer plus les périodes mortes pour créer un peu plus de vie dans le quartier. Les résidents tout seuls ne peuvent pas nécessairement faire vivre tous les commerces. Ça, ça serait quelque chose à travailler (Entrevue n° 11).

L'offre de logements sur la colline Parlementaire est perçue par tous les répondants comme étant faible et coûteuse. Toutefois, peu d'entre eux ont magasiné un logement dans le quartier. L'idée des répondants sur l'offre d'habitation relève ainsi du domaine des perceptions et ne s'appuie que très peu sur des faits réels. Les résidents des coopératives se considèrent choyés d'avoir accès à un logement abordable sur la colline Parlementaire, comme celui-ci qui, contrairement aux autres, s'est informé des prix des logements dans le quartier :

J'ai déjà regardé si je quittais la coopérative ici. Ça, je l'ai fait ces dernières années pour voir, pour prendre un appartement et non une maison parce que c'est impensable. Donc pour prendre un appartement, généralement, je vais payer... Ça va être plus grand qu'ici, mais quand même je vais payer souvent presque le double d'ici. Juste ici pour un 5 ½, dans cet édifice-là, c'est 1000\$, pas chauffé, pas éclairé. Moi, ça me coûte 600\$ chauffé, éclairé, eau chaude. Donc pour le quartier, c'est bon marché. C'est quand même une coopérative, mais... Donc ça me convainc plutôt de rester ici. Sans ça, s'il n'y avait pas eu de coopératives, je ne serais pas resté ici dans le quartier, parce que j'aurais considéré que ça me coûte trop cher pour me loger (Entrevue n° 8).

Peut-être parce que tous croient avoir eu de la chance de trouver un logement à prix raisonnable sur la colline Parlementaire, aucun des résidents rencontrés n'avait l'intention de déménager. Un seul travailleur s'engageait, avec pessimisme, dans une recherche de logement dans le quartier et ses alentours.

Les résidents se sont montrés particulièrement déçus par la disparition du YMCA, anciennement situé sur l'avenue Wilfrid-Laurier, et de l'ancien Cinéma Cartier. Les infrastructures sportives du YMCA faisaient la joie des résidents qui appréciaient sa vocation locale et la taille de l'établissement :

Dans le temps il y avait le YMCA, ça je trouvais ça formidable. [...]

Euh, maintenant... J'allais à la piscine assez régulièrement là-bas, puis un petit peu à la salle de conditionnement physique, mais quand ils ont fermé, j'ai donné priorité au plein air et je ne me suis pas ... Il y a Lucien-Borne, dans le fond, qui n'est pas si loin. Mais on dirait que... je ne m'y rends pas. [...]

Celui qui a fait le plus de mal, dans le sens de déranger... Les gens ont eu beaucoup de peine que ça ferme là-bas. Quand ça a été racheté, le YMCA sur l'avenue Laurier. Ça, c'était une pilule difficile à passer (Entrevue n° 5).

La disparition de l'ancien Cinéma Cartier, en 1987, a amputé l'offre de loisirs dans le quartier pratiqué. Sa fermeture a été déplorée, et le nouveau cinéma qui a pris sa place ne semble pas attirer les répondants de la même façon. Il semble que, pour les usagers de la colline Parlementaire, une diversité de services de proximité soit à prioriser. Nos répondants démontrent bien souvent leur affection pour les infrastructures de qualité à vocation locale.

6.4 Besoins des usagers et problèmes du quartier

Les répondants, épris d'espaces verts et de quartiers piétons, se plaignent du manque de stationnement dans le quartier. Ce faisant, ils adoptent un discours contradictoire en ce sens qu'ils souhaitent que plus d'espace soit consacré à la fois aux piétons, aux espaces verts et au stationnement. Ils se plaignent non seulement du fait que les places de stationnement sont peu nombreuses, mais aussi que les tarifs sont élevés et les parcomètres, souvent brisés. De plus, les agents de stationnement sont trop zélés au

goût de certains et les contraventions sont fort coûteuses. Cette situation irrite entre autres les commerçants, qui croient que cette situation peut faire fuir la clientèle :

Que ce soit autour des Galeries de la Capitale avec Bouvier, sur le boulevard Laurier et le chemin St-Louis pour la restauration, tout le monde a des stationnements. Puis dès que quelqu'un met les pieds au centre-ville, s'il oublie trente secondes le parcomètre, 50\$, 40\$ ou 37\$! Ça fait que pour les gens, le problème, c'est le stationnement. Puis en bas sur la rue Maguire, il y a deux heures de stationnement gratuit. Mais dès que quelqu'un oublie de mettre 25 cents sur la rue St-Amable, il revient avec un ticket de 37\$. Ça fait que ça, ça fait fuir énormément. Un des problèmes dans le centre-ville pour notre type de métier, pour les petits commerçants... Le stationnement est un problème. Les commerces à l'extérieur du centre-ville offrent du stationnement gratuit et nous, on condamne les gens rapidement (Entrevue n° 12).

Le vandalisme sur les voitures est une autre source de frustrations, surtout pour les résidents. En effet, selon eux, quelques fêtards semblent prendre plaisir à s'attaquer aux voitures à la sortie des bars. La présence policière devient donc d'autant plus importante pour nos répondants, puisque les usagers du quartier ressentent directement les effets négatifs de la proximité de la Grande-Allée :

Non, j'ai une vignette et j'ai un stationnement quand même au complexe G parce que malheureusement, il y a du vandalisme. Ça, c'est un désagrément qu'on a à rester ici. Beaucoup de vandalisme, sans savoir si ce sont les jeunes, mais probablement qu'il y a bien des chances que ce soient les jeunes. Beaucoup de gens à la fermeture des bars retournent chercher leur auto, où ils ont stationné aux alentours ici, et on a souvent du vandalisme. Miroir cassé... (Entrevue n° 8)

Le bruit émanant de la Grande-Allée ou des différentes festivités qui se tiennent sur la colline Parlementaire est également au nombre des irritants, surtout chez les résidents. S'ils se montrent compréhensifs quant aux problèmes liés à la tenue du Festival d'Été ou du Carnaval de Québec, ils sont beaucoup moins tolérants face au bruit causé par le départ des fêtards qui quittent la Grande-Allée tard dans nuit :

Mais je sais que souvent, les gens ici se plaignent. Ils se plaignent entre autres parce que des fois, les gens qui prennent les places de stationnement font du vandalisme et du bruit lors de la fermeture des bars, à trois heures du matin. Durant l'été, parce que les fenêtres sont ouvertes, ça peut être bruyant des fois. Évidemment, la ville essaye d'avoir de la police à pied pour se promener un peu dans les quartiers, mais la police a tendance à se tenir beaucoup plus sur Grande-Allée s'il y a des problèmes, alors que ce n'est pas là que les gens se stationnent, ce n'est pas sur la Grande-Allée que les gens se stationnent, c'est ici. Dans les rues ici, il faut qu'ils viennent chercher leur auto. C'est là qu'il y a du bruit (Entrevue n° 8).

Plusieurs résidents qui habitent à proximité du Grand Théâtre se plaignent également du bruit et de la pollution causés par le «terminus» d'autobus situé aux abords du parc de l'Amérique-française. Les autobus y sont nombreux et peu de chauffeurs coupent le moteur de leur véhicule lorsqu'ils sont en attente. Le bruit qui en résulte est donc un irritant majeur, tout comme la pollution qui peut incommoder certaines personnes. Si le problème est particulièrement marqué à l'heure de pointe, il persiste dans une moindre mesure tout au long de la journée et pendant la soirée :

(4b) Il y a une chose sur la colline Parlementaire, c'est l'accumulation d'autobus. Ici, il a un véritable terminus.

(4a) C'est un terminus d'autobus.

Ah oui?

(4a) Lafontaine, St-Amable, Turnbull : c'est un terminus d'autobus, c'est extrêmement désagréable.

(4b) Ça veut dire pollution par le bruit, pollution de l'atmosphère. Pendant l'été, c'est épouvantable. On ne peut pas... Moi, je ne peux même pas aller sur le balcon dans la période où il y a cette accumulation d'autobus. Je suis absolument incapable de tolérer ça. Ça, c'est vraiment... Il y a quelque chose qui ne va pas parce qu'autour, c'est résidentiel! Ce sont des gens qui vivent sur la colline Parlementaire. [...]

(4a) Quand on est arrivé ici, il y a quinze ans, il y avait quelques autobus, peut-être deux ou trois. Et puis ils passaient peut-être une fois par heure ou quelque chose du genre. Mais là, vers 4h30 là, je ne vous mens pas, parfois, il y a à peu près 35 autobus (Entrevue n° 4).

Du point de vue environnemental, quelques usagers ont dénoncé le manque de poubelles et l'absence de possibilités de recycler dans les rues. Ces problèmes sont très marqués en période touristique, alors que la Grande-Allée est particulièrement achalandée. Si certains dénoncent une situation écologiquement peu viable, d'autres se voient obligés d'installer leurs propres poubelles pour ne pas voir les déchets s'accumuler devant leur commerce : «Des fois, j'aimerais ça qu'il y ait plus de poubelles. Il n'y en a pas vraiment devant mon commerce. Moi, j'en mets une dehors, l'été, mais le reste du temps, il se ramasse pas mal d'affaires dehors. Il n'y en a pas une sur le coin proche d'ici.» (Entrevue n° 10)

Finalement, si les usagers se disent spontanément satisfaits de l'offre de commerces et de services, des manques se font tout de même sentir. Plusieurs ont critiqué les services de l'épicerie Métro de l'avenue Cartier, qui est petite et serait mal entretenue de l'avis de plusieurs. Comme la plupart des usagers font leurs courses à pied, le IGA,

situé sur le chemin Sainte-Foy, leur semble trop éloigné. Il serait donc primordial pour eux d'avoir accès à une épicerie de qualité :

Le Métro, il est plus pour m'accommoder, parce qu'il y a moins de choix puis c'est un petit peu plus cher que les grosses épiceries. Puis il est moins bien entretenu. Avec les rénovations, ils vont peut-être y mettre un peu... Des fois, il y a des légumes qui dépérissent un peu et ils laissent ça là... Ce n'est pas tout à fait propre, il manque des choses, ils ne renouvellent pas. Au niveau de l'entretien, je trouve ça ordinaire. Entretien et gestion (Entrevue n° 5).

Plusieurs ont d'ailleurs formulé le souhait d'avoir une grande surface à proximité, tout en étant conscients que l'espace est limité. Quelques répondants désirent aussi voir s'installer une quincaillerie d'importance et un cinéma offrant une programmation diversifiée.

7. Interprétation des résultats

Les pratiques de la colline Parlementaire sont avant tout influencées par les raisons de la présence de l'usager dans le quartier. Ainsi, les comportements des résidents sont assez uniformes, tout comme ceux des commerçants. Toutefois, une plus grande diversité est remarquée chez les travailleurs : alors que certains accordent une grande importance au quartier, d'autres n'y viennent que dans le cadre de leur emploi. Les représentations, quant à elles, sont somme toute peu diversifiées et aucune différence majeure n'est notée entre les groupes, à l'exception des commerçants, qui se distinguent des autres. Dans la section qui suit, nous chercherons à comprendre comment s'organisent les pratiques dans les différents groupes et comment ces pratiques se conjuguent aux représentations du quartier.

7.1 Le quartier vécu par ses résidents

La colline Parlementaire est avant tout un quartier pratiqué à pied par ses résidents. Que ce soit en regard de l'avenue Cartier, du Vieux-Québec ou du quartier

Saint-Jean-Baptiste, tous en apprécient la centralité (cf. LEFEBVRE, 1972). L'automobile est principalement utilisée pour se déplacer vers l'extérieur du centre-ville. Cette pratique est relativement homogène dans le groupe et est cohérente vis-à-vis des représentations qu'ils se font du quartier. La satisfaction face aux transformations du boulevard René-Lévesque et de la Grande-Allée va d'ailleurs dans ce sens ; ces endroits sont maintenant plus agréables pour les marcheurs. De plus, tous les résidents doivent sortir du quartier pour répondre à leurs besoins. L'avenue Cartier accueille l'ensemble des services de proximité et est fréquentée presque quotidiennement. La rue Saint-Jean offre quant à elle un complément en répondant à des besoins plus spécifiques : ce sont avant tout les épiceries fines qui y attirent les résidents de la colline Parlementaire. Le Vieux-Québec est, pour sa part, un espace de détente et de promenade, au même titre que les Plaines d'Abraham. Cet ensemble de pratiques fait d'ailleurs écho aux frontières telles que représentées par les résidents. Ceux-ci étendent leurs pratiques et leurs représentations du quartier à l'extérieur des frontières définies par l'administration municipale. L'espace approprié par les usagers est déterminé par deux critères : la distance de marche et les services de proximité. Les pratiques du quartier définissent donc les frontières représentées par les résidents, les commerçants et les travailleurs. Les résidents fréquentent par ailleurs très peu la Grande-Allée et les environs de l'Hôtel du Parlement, pourtant centraux dans la définition officielle du quartier. Ce qui est offert sur la Grande-Allée ne correspond pas à leurs désirs et l'endroit est souvent perçu comme étant conçu pour un autre public. S'ils s'y rendent à l'occasion, ils se sentent comme des visiteurs plus que comme des résidents de leur quartier.

L'insistance des répondants quant à l'importance de la présence policière et aux impératifs de sécurité s'explique en partie par de mauvaises expériences passées, vécues par plusieurs d'entre eux. Si tous se sentent en confiance dans leur quartier, ils s'inquiètent des problèmes de bruit et de vandalisme qui les perturbent à l'occasion. Ainsi, les craintes quant à la sécurité concernent davantage les objets que les personnes. La prévention prend d'ailleurs toute son importance dans le discours puisque la cause des problèmes est déjà bien identifiée : c'est la Grande-Allée. Le discours ne concerne d'ailleurs que le secteur attenant à cette artère, où les fêtards vont souvent stationner leur

voiture. La présence policière devrait donc, selon les résidents, s'étendre aux petites rues pour prévenir les bris et le bruit à des heures tardives.

Les résidents de la colline Parlementaire ne sont que très rarement amenés à interagir avec des membres d'autres groupes. Leurs représentations à ce sujet sont donc positives, puisqu'aucun problème ne se pose. En fait, plusieurs se montrent attachés à la diversité de la population dans le quartier et souhaitent qu'elle soit préservée. L'équilibre entre les groupes et les fonctions de la colline Parlementaire est d'ailleurs jugé adéquat par la vaste majorité des résidents rencontrés. Tous sont satisfaits de la qualité de vie offerte dans leur milieu. Ils se prononcent donc en faveur du *statu quo* : ils désirent préserver un équilibre et une diversité perçus comme fragiles. Quant aux différents services municipaux offerts dans le quartier, les résidents se montrent relativement satisfaits tout en espérant que l'accent soit placé sur la mise en valeur des atouts de la colline Parlementaire.

7.2 Diversité des points de vue chez les travailleurs

Deux des travailleurs rencontrés résident à proximité de la colline Parlementaire. Ils ne fréquentent que très peu ce quartier, qui n'est pour eux qu'une zone de transit entre la maison et le travail. Ces travailleurs sont en effet beaucoup plus attachés à leur propre quartier, qui leur offre toutes les commodités dont ils ont besoin. Ils ne s'attardent donc pas sur la colline Parlementaire plus longtemps que nécessaire. Les deux autres travailleurs rencontrés habitent en banlieue et passent plus de temps sur la colline Parlementaire et dans ses environs. Pour eux, celle-ci regorge d'endroits magnifiques et de trésors cachés, alors que l'avenue Cartier et la rue Saint-Jean leur offrent une panoplie de boutiques et d'épiceries fines qu'ils ne retrouvent pas à proximité de leur résidence. Leurs pratiques du quartier s'apparentent donc à celles des résidents.

Tous les travailleurs rencontrés évitent ou ne se rendent que très rarement sur la Grande-Allée. Celle-ci est perçue comme trop jeune, impersonnelle, touristique et

commerciale. Plusieurs d'entre eux aimeraient voir s'installer sur la Grande-Allée des restaurants qui viendraient diversifier l'offre actuelle : ils recherchent un juste milieu entre les chaînes de restauration rapide et les restaurants «chics». Ils préfèrent fréquenter les espaces verts du quartier, que ce soient les Plaines d'Abraham ou les parcs de moindre envergure parsemés çà et là sur la colline Parlementaire. Plusieurs ont d'ailleurs souligné la beauté de ces lieux. De plus, tous les travailleurs rencontrés affirment pratiquer le quartier à pied et plusieurs accordent une grande importance à cet aspect, tout comme les résidents. La satisfaction quant aux travaux réalisés s'accorde d'ailleurs à celle exprimée par les résidents, en ce sens que le quartier s'en trouve embelli et qu'une plus grande place est réservée aux piétons. Toutefois, le stationnement est perçu comme un problème. Le manque d'espaces peut, selon certains, entraver le développement et le dynamisme du quartier.

Finalement, le discours politique, historique et symbolique sur le quartier est avant tout le fait des travailleurs, qui souhaitent que l'on mette l'accent tant sur la beauté et les infrastructures du quartier que sur la promotion du quartier comme cœur de la capitale nationale.

7.3 Intérêts commerciaux

Un seul des commerçants rencontrés réside sur la colline Parlementaire, mais lors de l'entrevue, il s'est avant tout exprimé à titre de gérant de son commerce. Tous les commerçants rencontrés ont ceci en commun qu'ils ne quittent que rarement leur commerce et qu'ils fréquentent très peu le quartier. Leur connaissance de celui-ci est donc minimale et ils y entretiennent surtout des relations d'affaires. L'ensemble de leurs propos est donc orienté dans ce sens.

On retrouve chez eux un fort discours en faveur de la dynamisation du quartier : ils aimeraient voir un plus grand nombre d'événements qui attirent des foules importantes avoir lieu sur la colline Parlementaire. Si le Festival d'Été et le Carnaval de Québec

stimulent l'économie du quartier, les périodes mortes sont, selon eux, trop nombreuses. Certains plaident ainsi pour que l'administration municipale travaille en faveur de l'intensification et de l'étalement de la saison touristique.

L'un d'entre eux affirme que le centre-ville de Québec s'apparente plus à une banlieue, si on le compare à d'autres centres-villes d'importance (*cf.* LEFEBVRE, 1972). Les efforts de développement économique devraient donc être centralisés dans le cœur de la ville et sur la colline Parlementaire. Le statut de capitale de la ville de Québec devrait d'ailleurs être utilisé pour ce faire. La présence des travailleurs est extrêmement importante pour les commerçants, car ils forment la majeure partie de leur clientèle. La revitalisation du quartier devrait donc s'orienter vers la densification du quartier, particulièrement en ce qui a trait aux édifices à bureaux.

Le stationnement est perçu comme est une entrave majeure au succès commercial du quartier. Le centre-ville est, à ce titre, difficile d'accès. D'autres artères commerciales en retirent un avantage compétitif, puisqu'elles offrent un stationnement souvent gratuit et toujours accessible, ce qu'on ne retrouve pas sur la colline Parlementaire. Les parcomètres brisés, l'étalement des heures d'activité des parcomètres et l'extrême vigilance des agents de stationnement sont perçus comme nuisibles pour les affaires.

En bref, les commerçants désirent travailler dans un quartier dynamique, animé, accessible et plus peuplé. Ils souhaitent se rapprocher de l'image qu'ils se font d'un centre-ville et d'une capitale nationale. Le discours en faveur du développement économique de la colline Parlementaire est ainsi majeur chez eux et illustre la teneur de leur rapport au quartier.

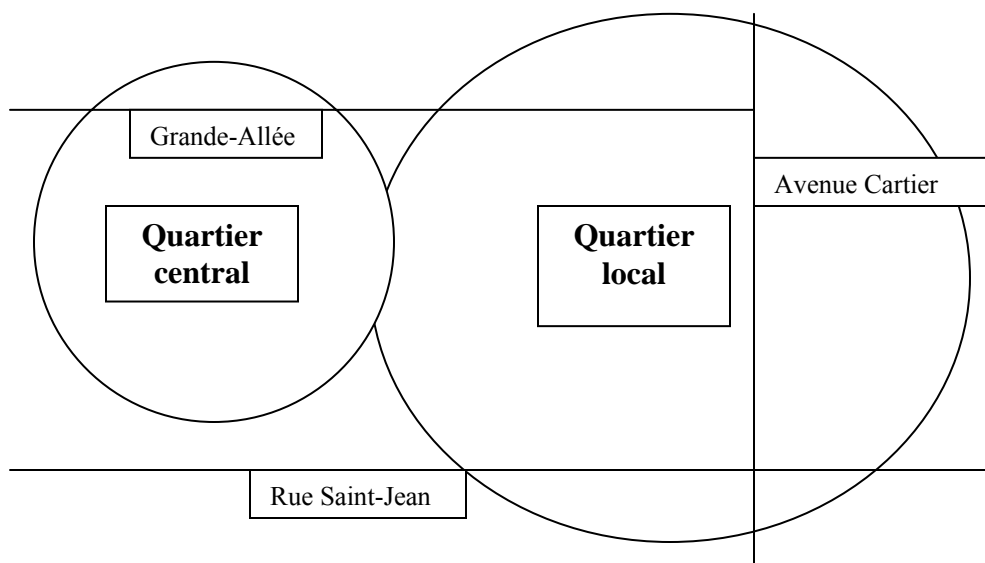
7.4 Deux quartiers dans un même espace

La colline Parlementaire est donc un quartier qui se vit sur deux niveaux. D'un côté, c'est le théâtre de la vie quotidienne des résidents et de quelques travailleurs. Ces

derniers attendent du quartier qu'il offre les garanties nécessaires à une bonne qualité de vie : sécurité, tranquillité et proximité des commerces et des services. Ceci explique que la rue Cartier soit investie par les répondants concernés, car elle leur offre le service personnalisé et la «vie de quartier» qu'ils recherchent. De l'autre, la Grande-Allée, anonyme, n'est que très peu susceptible de satisfaire ces attentes. Fréquentée par des gens provenant de partout dans la ville et dans le monde, cette artère incarne la colline Parlementaire comme plaque tournante du centre-ville, se positionnant ainsi à l'opposé du caractère local recherché par les résidents. Le développement de ce quartier central est donc avant tout la préoccupation des commerçants, qui souhaitent y attirer une clientèle nombreuse à toutes les périodes de l'année.

Les tensions qui existent au sein de ce quartier, en particulier les problèmes de bruit et de sécurité relevés par les répondants, seraient le produit de cette double vocation plutôt que de la coexistence de nombreux groupes d'usagers. L'équilibre revendiqué par plusieurs résidents serait donc celui entre le quartier central et le quartier local, puisque les tensions entre les groupes se sont avérées inexistantes et que les diverses fonctions (résidentielles, politiques, commerciales, etc.) sont relativement isolées les unes par rapport aux autres, que ce soit dans le temps ou dans l'espace.

Figure 1 : Quartier local et quartier central



Ces tensions s'expriment par ailleurs dans les représentations des frontières du quartier que nous avons évoqué plus haut. Le quartier local des résidents et de plusieurs travailleurs tend à s'étirer vers l'avenue Cartier et à ignorer la Grande-Allée, artère répulsive pour eux, de par son caractère froid et touristique. Parallèlement, le quartier des commerçants se concentre plutôt autour de celle-ci, qui incarne le caractère central attribué au quartier. Activité commerciale et fréquentation touristique en sont les principales caractéristiques, consacrant cette artère comme lieu de convergence du centre-ville de Québec. Tant chez les commerçants que chez les résidents ou les travailleurs, les pratiques influencent les représentations du quartier et de ses frontières et les divergences dans ces représentations mènent à la superposition des quartiers perçus.

Conclusion

Les frontières de la colline Parlementaire, telles que définies par la Ville de Québec, ne correspondent pas aux frontières du quartier vécu par ses usagers. En effet, les pratiques quotidiennes les mènent d'abord vers l'avenue Cartier. C'est en effet là que se trouve l'ensemble des services de proximité qui structurent la vie du quartier. La Grande-Allée est donc reléguée au second plan, sa vocation touristique et commerciale repoussant résidents et travailleurs vers des lieux qu'ils perçoivent comme plus accueillants.

Deux critères fondent la définition des frontières du quartier par les usagers : l'emplacement des services de proximité utilisés et la distance de marche. Ceci explique que la Grande-Allée soit le plus souvent exclue de cette définition et que la carte officielle ne concorde pas avec le quartier vécu. Dans le même ordre d'idées, les critiques sur les services concernent tant le quartier défini par la Ville de Québec que celui représenté par les usagers : de la Grande-Allée à l'avenue Cartier, les critiques se fondent sur une expérience concrète et relativement récente. Malgré tout, les usagers se trouvent fort satisfaits de ce que leur offre le quartier et encensent la qualité de vie qui y est offerte. L'endroit est perçu comme tranquille et sécuritaire, alors que la présence des Plaines d'Abraham et de plusieurs parcs offrent des espaces de verdure où il est possible de s'adonner tant à la détente qu'à une multitude d'activités sportives et ludiques. Les répondants se montrent également très heureux de pouvoir se déplacer à pied pour vaquer à leurs activités quotidiennes. Cet élément est pour eux un atout majeur de la colline Parlementaire. Toutefois, les problèmes de stationnement, qui entravent l'accès au quartier, sont un irritant pour tous ceux qui s'y trouvent. Si les résidents et les travailleurs y voient un problème qui les affecte dans leur vie quotidienne, les commerçants s'inquiètent plutôt des effets de cette situation sur la vie économique du quartier. Le bruit et le vandalisme inhérent à la proximité de la Grande-Allée sont également au nombre des problèmes dénoncés par les résidents, qui souhaitent une présence policière accrue

dans le secteur. Il est important de noter que cette réalité n'entrave pas le sentiment de sécurité ressenti dans le quartier, car on craint pour la sécurité des objets et non des personnes. Ces difficultés occupent de plus un espace mineur dans le discours, la satisfaction à l'égard de ce qu'offre le quartier supplantant ces irritants somme toute secondaires.

Le décalage entre les préoccupations des résidents et des commerçants s'explique par l'écart entre les représentations du quartier de ces groupes. Alors que pour les résidents, le quartier a avant tout un caractère local, illustré par l'ambiance de quartier retrouvée sur l'avenue Cartier, celui des commerçants se fonde dans sa centralité, au sens d'Henri Lefebvre. Pour lui, la ville est cet espace vers lequel tout converge, ce qui rejoint parfaitement les préoccupations des commerçants qui souhaitent voir le quartier non seulement plus animé, mais plus important dans la dynamique de la ville de Québec. Les tensions qui existent entre les diverses fonctions s'expliquent donc par ce décalage entre les attentes, celles entretenues envers un quartier local, et les autres, qui s'attachent à un quartier central.

Les usagers du quartier semblent s'inquiéter des transformations actuelles de l'espace urbain, notamment en ce qui a trait à la construction de complexes immobiliers et de condominiums. Nombre de répondants ont ainsi affirmé leur volonté de préserver l'équilibre entre les fonctions et la diversité de la population qui règnent sur la colline Parlementaire. La mixité est très valorisée dans le discours et est considérée comme un atout indéniable pour le quartier. C'est donc dans ce sens que devraient, selon nous, se diriger les futurs travaux de réflexion. Qu'est-ce qui caractérise l'équilibre actuel entre ses divers groupes et fonctions ? Comment les interventions municipales peuvent-elles favoriser cette diversité et cet équilibre ? Ces enjeux, majeurs, ne sont pas l'apanage de la colline Parlementaire. C'est en effet le propre des centres-villes de marier vie commerciale et vie communautaire. Une réflexion doit donc s'amorcer pour trouver des moyens d'encourager et de maintenir l'équilibre actuel, pendant que de nombreux exemples dans le monde peuvent fournir idées et inspiration pour une cohabitation réussie.

Bibliographie

Volumes et articles

- AVITABILE, Alain (2005), *La mise en scène du projet urbain: pour une structuration des démarches*, Paris, L'Harmattan.
- BLANCHET, Alain, Anne GOTMAN, François DE SINGLY (2005), *L'enquête est ses méthodes. L'entretien*, Paris, Armand Colin.
- COSNIER, Jacques (2001), «L'éthologie des espaces publics» dans : GROSJEAN, Michèle, et Jean-Paul THIBAUD (dirs), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses, p. 13 à 28.
- CUIN, Charles-Henry et François GRESLE (2002a), *Histoire de la sociologie 1. Avant 1918*, Paris, La Découverte.
- CUIN, Charles-Henry et François GRESLE (2002b), *Histoire de la sociologie 1. Depuis 1918*, Paris, La Découverte.
- DE CERTEAU, Michel (1990), *L'invention du quotidien 1. arts de faire*, Paris, Gallimard.
- DE CERTEAU, Michel, Luce GIARD, Pierre MAYOL (1994), *L'invention du quotidien 2. habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard.
- DUPONT, Jean-Claude et Serge LAMBERT (1998), *Québec, une histoire capitale*, Sainte-Foy, Éditions GID.
- FIJALKOW, Yankel (2004), *Sociologie de la ville*, Paris, La découverte.
- LEFEBVRE, Henri (1970), *La révolution urbaine*, Paris, Gallimard.
- LEFEBVRE, Henri (1972), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.
- MORISSET, Lucie, Luc NOPPEN et Denis SAINT-JACQUES (dirs) (1999), *Ville imaginaire, ville identitaire. Échos de Québec*, Québec, Nota bene.
- PAQUOT, Thierry, Michel LUSSAULT, Sophie BODY-GENDROT (2000), *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- QUIVY, Raymond, et Luc VAN CAMPENHOUDT (1995), *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

REICHERT, Henri et Jean-Daniel REMOND (1980), *Analyse sociale de la ville*, Paris, Masson.

SIMARD, Martin (1999), «La question urbaine. Développement local et processus identitaire» dans : MORISSET, Lucie, Luc NOPPEN et Denis SAINT-JACQUES (dirs), *Ville imaginaire, ville identitaire. Échos de Québec*, Québec, Nota bene, p. 229 à 252.

SOUCHARD, Maryse (1999), «Les choix urbanistiques comme éléments de la communication politique locale» dans : MORISSET, Lucie, Luc NOPPEN et Denis SAINT-JACQUES (dirs), *Ville imaginaire, ville identitaire. Échos de Québec*, Québec, Nota bene, p. 177 à 185.

Rapports d'organismes et documents institutionnels

CCNQ (Commission de la Capitale Nationale du Québec), *Plan d'intervention pour la mise en valeur de la colline Parlementaire. Document d'orientation*, Québec, Commission de la Capitale Nationale du Québec.

CCNQ (Commission de la Capitale Nationale du Québec) (1998), *Parachèvement de la colline Parlementaire*, Québec, Commission de la Capitale Nationale du Québec.

Sites internet

CCNQ (Commission de la capitale nationale du Québec)
[<http://www.capitale.gouv.qc.ca>] (22 novembre 2006).

Ville de Québec
[<http://www.ville.quebec.qc.ca>] (22 novembre 2006).

Carte géographique

GINGRAS, Lyne (2006), Carte de la colline Parlementaire. Échelle 1/5 000. Ville de Québec, Arrondissement de La Cité, Service de l'Ingénierie, Division de l'arpentage et de la cartographie.

Annexe I
Schéma d'entrevue

Présentation de l'interviewer
Présentation du projet de recherche
Objectif du projet de recherche (Plan directeur de quartier)
Déroulement de l'entrevue
Confidentialité, enregistrement, possibilité d'interruption
Questions du répondant
Signature du formulaire de consentement

SECTION 1 : RAPPORT AU MONDE MATÉRIEL

1. Pouvez-vous me dire ce que sont pour vous les frontières de votre quartier ?
2. Pouvez-vous me dire ce que sont pour vous les frontières de la colline Parlementaire ?
3. Êtes-vous natif de ce quartier ?
4. Si vous n'êtes pas né dans le quartier, pouvez-vous me raconter depuis combien de temps vous y êtes et dans quelles circonstances vous êtes venu vous y établir ?
5. Combien de temps passez-vous dans ce quartier ?
À quoi ce temps est-il consacré ?
6. Y a-t-il des lieux, sur la colline Parlementaire, que vous affectionnez particulièrement ?
Lesquels ?
Pourquoi ?
7. Y en a-t-il qui vous déplaisent plus que d'autres ?
Lesquels ?
Pourquoi ?

8. Quels endroits fréquentez-vous le plus souvent ?
Qu'ont-ils de spécial ?
9. Y a-t-il des lieux que vous évitez de fréquenter ?
Pourquoi ?
10. Avez-vous des amis, de la famille dans le quartier ?
Les connaissiez-vous avant votre arrivée sur la colline Parlementaire ?
11. La colline Parlementaire est-elle un endroit où vous vous réunissez, pour le plaisir, avec vos amis, vos collègues, votre famille ?
Pourquoi sur la colline Parlementaire ?
Où ?
Qu'y faites-vous ?
12. Comment vous déplacez-vous à l'intérieur du quartier ? Vers l'extérieur du quartier ?
Pour aller où ?
Que pensez-vous de l'offre et des possibilités de transport ?
13. Que pensez-vous des possibilités en matière de loisirs sur la colline Parlementaire ?
En êtes-vous satisfait ?
Par rapport à la nature et aux possibilités ?
Par rapport à la qualité des aménagements ?
Que manque-t-il ?
Avez-vous des solutions à proposer ?
14. Fréquentez-vous les divers commerces présents dans le quartier ?
En êtes-vous satisfait ?
Par rapport à la nature des commerces ?
Par rapport à la quantité de commerces ?
Qu'est-ce qui manque ?

Que proposez-vous pour combler le manque ?

15. Que pensez-vous de l'offre d'habitation sur la colline Parlementaire ?

Par rapport à la quantité de logement ?

Par rapport à la qualité des logements ?

Par rapport à la nature des logements ?

Par rapport au prix des logements ?

16. Que pensez-vous de l'entretien du quartier ?

Par exemple : propreté, réparations, etc.

17. Que pensez-vous de l'apparence générale de la colline Parlementaire ?

Pourquoi ?

Exemples : entretien des bâtiments, décoration, propreté

18. Est-ce important pour vous de préserver la beauté du quartier ?

Pourquoi ?

Que faites-vous pour la préserver ?

19. Pensez-vous que l'on accorde assez de prestige au quartier, compte tenu de sa vocation politique ?

En quoi lui accorde-t-on ce prestige ?

Où ce prestige est-il apparent ?

En êtes-vous satisfait ?

SECTION 2 : LES BESOINS

20. En quoi les différents besoins que vous pouvez éprouver sont-ils satisfaits dans le quartier ?

Lesquels ?

Pourquoi ?

21. En quoi vos besoins ne sont pas satisfaits par le quartier ?

Lesquels ?

Pourquoi ?

22. En général, que pensez-vous de la qualité de vie offerte par le quartier ?

23. Quelles sont vos attentes vis-à-vis l'administration municipale ?

Ces attentes sont-elles satisfaites ?

24. Avez-vous remarqué dernièrement des interventions de l'administration municipale sur la colline Parlementaire ?

Lesquelles ?

Qu'en pensez-vous ?

25. Êtes-vous satisfait des communications avec l'administration municipale ? (Ne pas poser aux travailleurs)

Pourquoi ?

26. Êtes-vous satisfait des différentes réglementations municipales vous concernant ?

Exemples : permis de stationnement ou de construction, circulation, bruit, zonage, etc.

27. Quelles sont les solutions que vous proposez aux différents problèmes soulevés ?

SECTION 3 : COEXISTENCE DES GROUPES ET APPARTENANCE AU QUARTIER

28. Quelle est selon vous la place des (selon le groupe du répondant : résidents, travailleurs, commerçants, etc.) au sein du quartier ?

Par rapport à l'administration municipale ?

Par rapport aux autres groupes du quartier ?

Par rapport aux autres membres de votre groupe ?

29. Entretenez-vous des liens avec des (résidents, commerçants, travailleurs, etc., selon le groupe du répondant) ?

Comment qualifieriez-vous ces relations ?

30. Y a-t-il selon vous des gens ou des groupes dont la présence est positive dans le quartier ?

Lesquels ?

Pourquoi ?

31. Y a-t-il selon vous des gens ou des groupes dont la présence est négative dans le quartier ?

Lesquels ?

Pourquoi ?

32. Jusqu'à quel point vous sentez-vous concerné par le développement futur du quartier ?

Pourquoi ?

Y a-t-il des enjeux qui vous intéressent particulièrement ?

33. Pensez-vous continuer à fréquenter la colline Parlementaire dans le futur ?

Pourquoi ?

SECTION 4 : INFORMATIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Âge

- moins de 25 ans
- 25 à 34 ans
- 35 à 44 ans
- 45 à 54 ans
- 55 à 64 ans
- 65 ans et plus

Mode d'habitation

- Propriétaire
- Locataire
- Pensionnaire
- Autre, précisez :

Sexe

- Masculin
- Féminin

Lieu d'origine : _____

Lieu de résidence : _____

Occupation : _____

Annexe II
Grille d'observation

Usages de l'espace				
Caractéristiques /Activité	Flânage	Sociabilité	Déplacements	Consommation (restauration)
Âge				
Nombre de personnes				
Lieu				
Jour et heure				
Commentaires				

Usages de l'espace (suite)					
Caractéristiques/ Activité	Consomma- tion (autres)	Tourisme	Loisirs	Travail	Commentaires
Âge					
Nombre de personnes					
Lieu					
Jour et heure					
Commentaires					

Annexe III Lettre de sollicitation



Janvier 2007

Objet : Étude sur les pratiques et les représentations des usagers de la colline Parlementaire.

Bonjour,

Nous effectuons présentement une étude dans le cadre du Laboratoire de recherche du département de sociologie de l'Université Laval, à la demande de la Division de la gestion du territoire du bureau d'arrondissement de La Cité. Cette dernière a, au début de l'automne, entamé les démarches en vue de la rédaction du Plan directeur de quartier de la colline Parlementaire, qui déterminera les futures interventions municipales sur ce territoire. Elle nous a, pour ce faire, commandé une étude sur les perceptions et les besoins des usagers de la colline Parlementaire. Nous sollicitons donc votre participation, si vous êtes âgés de 18 ans ou plus et êtes un résidant, commerçant, ou un travailleur du quartier, pour une entrevue d'environ une heure sur votre expérience de la colline Parlementaire. Les besoins des usagers, la coexistence des différents groupes, l'aménagement physique des lieux et la relation avec le quartier seront au nombre des thèmes abordés lors de la rencontre. La confidentialité des résultats est assurée et nous nous engageons à respecter l'anonymat des répondants.

Au plaisir de vous rencontrer,

Laurence Godin et Julie Garon
Étudiantes au département de sociologie
Université Laval

Vous pouvez nous joindre par téléphone au (418) 380-3747 (Laurence Godin) ou au (418) 523-7723 (Julie Garon).

Ou par courriel aux adresses suivantes :

laurence.godin.1@ulaval.ca
julie.garon.4@ulaval.ca.

Annexe IV
Pour une cohabitation réussie
Pratiques et représentations des usagers de la colline Parlementaire
Formulaire de consentement

Cette recherche est effectuée dans le cadre du Laboratoire de recherche du Département de sociologie de l'Université Laval (enseignement pratique de recherche de 1^{er} cycle), en réponse à un appel d'offres émanant de la Division de la gestion du territoire du bureau d'arrondissement de La Cité.

Objectifs

Cette recherche vise à mieux comprendre la manière dont les usagers de la colline Parlementaire se représentent leur quartier. Elle a aussi pour but de mieux connaître les besoins de ces individus.

Modalités de participation à la recherche

La participation à la recherche consiste à prendre part à une entrevue individuelle d'une durée d'environ une heure portant sur les pratiques et les représentations des usagers de la colline Parlementaire. Des thèmes tels que l'appropriation de l'espace physique, la coexistence de différents groupes dans un milieu, les besoins individuels et la relation avec le quartier seront abordés.

Le participant n'est pas tenu de répondre à toutes les questions qu'on lui adresse.

Les entrevues seront enregistrées sur support numérique.

Risques, inconvénients et avantages pour le participant

Cette recherche ne présente pas de risques connus. La participation à la recherche permettra au participant de s'exprimer sur sa vision de la colline Parlementaire. Il pourra émettre son point de vue sur les points forts et les points faibles de cette dernière. Il aura ainsi l'opportunité de contribuer à la première étape pour l'élaboration du Plan directeur de quartier qui vise à gérer le développement et la revitalisation des quartiers pour améliorer la qualité de vie de la population.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous être libre de participer à ce projet de recherche et pouvez en tout temps décider de vous en retirer sans avoir à vous justifier et sans subir de préjudice quelconque. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, vous pouvez communiquer avec l'une ou l'autre des étudiantes-chercheuses aux numéros de téléphone indiqués dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant seront alors détruits.

Confidentialité et gestion des données

Toutes les informations obtenues dans le cadre de cette recherche demeureront confidentielles et anonymes. Les noms et prénoms des participants [de même que les titres ou fonctions qui les rendraient aisément identifiables] ne paraîtront sur aucun rapport. Si des extraits d'entrevue devaient être cités dans le rapport de recherche, ceux-ci

seront présentés de façon à protéger l’anonymat des participants. Les données seront conservées au domicile des étudiantes-chercheuses et seront détruites à la fin de la recherche.

Diffusion des résultats

Un rapport faisant état des résultats de la recherche sera diffusé auprès des personnes et organismes intéressés et sera remis à la Division de la gestion du territoire du bureau d’arrondissement de La Cité. Les résultats de la recherche pourront être ultérieurement l’objet de publications dans des revues, de conférences ou d’autres formes de diffusion.

Signatures

Je soussigné(e) _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : « Autour du Parlement : Pratiques et représentations des usagers de la colline Parlementaire ». J’ai pris connaissance du formulaire et je me déclare satisfait des explications, précisions et réponses que la chercheuse m’a fournies quant à ma participation à ce projet. Je comprends que je peux mettre fin à ma participation en tout temps sans avoir à subir de conséquence négative ou de préjudice et sans devoir justifier ma décision.

_____ Date :
Signature du participant, de la participante

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au participant, avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et avoir fait l’appréciation de la compréhension du participant.

_____ Date :
Signature de l’étudiante-chercheuse

Plaintes ou critiques

Toute plainte ou critique concernant ce projet de recherche pourra être adressée au Bureau de l’Ombudsman de l’Université Laval :

Pavillon Alphonse-Desjardins, Bureau 3320
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4
Renseignements – Secrétariat : (418) 656-3081
Télécopieur : (418) 656-3846
Courriel : ombuds@ombuds.ulaval.ca

Étudiantes-chercheuses

Julie Garon
Téléphone : (418) 523-7723 Courriel : julie.garon.4@ulaval.ca

Laurence Godin
Téléphone : (418) 380-3747 Courriel : laurence.godin.1@ulaval.ca

Annexe V
Schéma d'opérationnalisation des concepts

Concepts	Dimensions	Indicateurs	
Pratiques	Rapport au monde matériel	Fréquence d'usage	E5
		Consommation	E14
		Déplacements	E12
		Loisirs	E13
		Lieux fréquentés	E8
		Lieux évités	E9
		Esthétique	E18
	Coexistence des groupes	Division de l'espace	Obs.
		Relations positives	E30
		Relations négatives	E31
		Existence d'une relation	E29
	Besoins	Satisfactions	E20
		Insatisfactions	E21
		Solutions	E27
	Rapport à l'administration municipale	Règlementation municipale	E26
		Interventions	E24
Communication		E25	
Appartenance au quartier	Contexte (histoire individuelle)	E4	
	Ancienneté de l'occupation	E3	
	Sociabilité	E11	
	Réseau social	E10	

Concepts

Représentations

Dimensions

Rapport au monde matériel

Coexistence des groupes

Besoins

Rapport à l'administration municipale

Appartenance au quartier

Indicateurs

Entretien	E16
Esthétique	E17
Prestige	E19
Lieux estimés	E6
Lieux dénigrés	E7
Définition du quartier	E1
Définition de la colline Parlementaire	E2
Habitation	E15

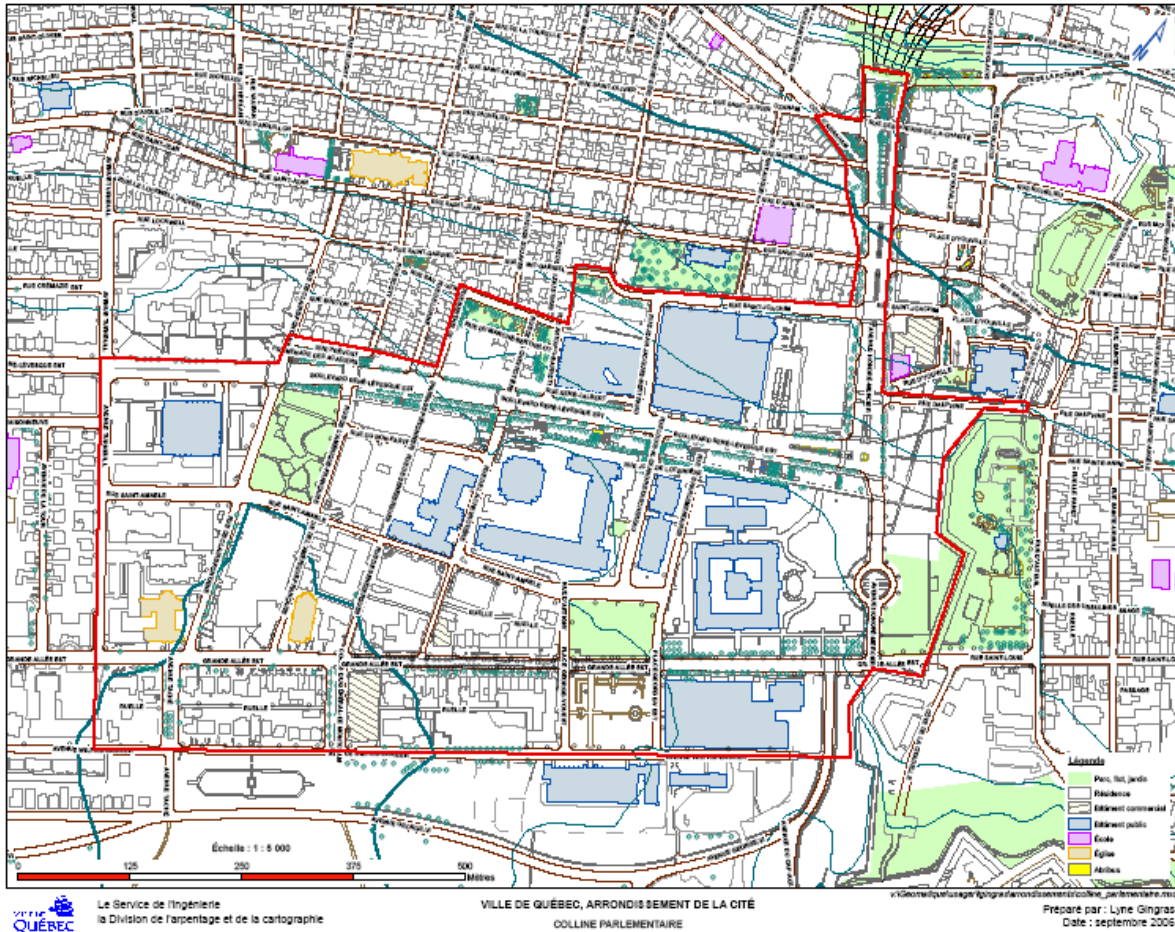
Statut perçu des groupes	E28
--------------------------	-----

Qualité de vie	E22
----------------	-----

Attentes	E23
----------	-----

Intérêt pour le développement	E32
Appartenance future	E33

Annexe VI Carte de la colline Parlementaire⁶



⁶ GINGRAS, Lyne (2006), Carte de la colline Parlementaire. Échelle 1/5 000. Ville de Québec, Arrondissement de La Cité, Service de l'Ingénierie, Division de l'arpentage et de la cartographie. Comme un plan directeur de quartier a déjà été conçu pour le secteur au nord du boulevard René-Lévesque, ce dernier est ici considéré comme l'une des frontières de la colline Parlementaire.